

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2021/2022

Illettrisme et Illectronisme

Lier deux enjeux par une action de prévention et de lutte commune s'appuyant sur la photographie.

Amélie Joachim

Stage effectué du 03 janvier au 02 avril 2022

Médiathèque municipale de Saint-Junien

Rapport de stage dirigé par

Céline Mappa

Chargée d'action culturelle de la ville de Saint-Junien

*La photographie est un langage universel.
Ce que l'on écrit en photographie, on peut le lire en France,
en Chine, au Japon sans filtre dessus, sans traduction.*
Sebastiao Salgado

Remerciements

Je tiens à remercier la mairie de Saint-Junien pour m'avoir accepté en stage ainsi qu'à M^{me} Céline Mappa pour m'avoir fait confiance avec ce projet. Je remercie aussi le personnel de la médiathèque pour son accueil chaleureux, pour m'avoir intégré dans leurs activités de bibliothécaires ainsi que pour leurs précieux conseils.

Je remercie aussi les différentes personnes que j'ai pu contacter tout au long de ce stage et qui ont répondu à mes questions et m'ont aidé à murir ce projet. Je remercie aussi tout particulièrement le centre social La Parenthèse de la ville de Saint-Junien, M. Lionel Mansion et M. Olivier Marino pour avoir participé à la mise en œuvre de ce projet.

Je remercie aussi M^{me} Cécile Corsi pour m'avoir encadré et aidé tout au long de ce stage.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien et leurs relectures attentives de ce rapport.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction.....	7
1. Les enjeux de l'illettrisme et de l'illectronisme : le cas de la médiathèque de Saint-Junien	9
1.1. Le territoire de Saint-Junien	9
1.1.1. La ville, ses associations et son territoire d'attractivité	9
1.1.2. Sa population	10
1.2. La médiathèque	12
1.2.1. Son histoire, ses collections et ses services	12
1.2.2. Les usagers de la médiathèque	13
1.3. Illettrisme et Illectronisme : caractéristiques générales et locales	15
1.3.1. L'illettrisme	15
1.3.2. L'illectronisme	16
1.3.3. Les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme au niveau national, régional et local.....	18
1.3.4. Ce que la médiathèque de Saint-Junien a déjà fait dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme	21
2. La mission du stage : le projet d'animation	23
2.1. Les projets évoqués	23
2.2. Le projet choisi : Double Clic.....	24
2.2.1. Quel est ce projet et pourquoi celui-ci ?.....	24
2.2.2. Avec qui se projet est créer et à qui s'adresse-t-il ?	25
2.2.3. Où et quand se déroule le projet ? Quelle en est l'organisation ?.....	26
2.2.4. Les moyens nécessaires (matériels, financiers et humains)	26
2.3. Le déroulement du projet et les retours	27
2.3.1. Le déroulement.....	27
2.3.2. Les retours des participantes	29
2.3.3. Les améliorations à donner au projet.....	30
3. L'élargissement de la mission.....	31
3.1. La pérennité de l'action	31
3.1.1. La finalité du projet sur le long terme	31
3.1.2. Les liens qui ont été créés avec les partenaires	31
3.1.3. La reproductibilité du projet	32
3.2. Les bénéfices de ce projet pour la médiathèque	32
Conclusion.....	34
Références bibliographiques	36
Annexes.....	41

Table des tableaux

Tableau 1 : Tableau des âges des usagers de la médiathèque en fonction du sexe	14
--	----

Introduction

L'illettrisme et l'illectronisme sont deux enjeux sociétaux majeurs en France. Nombre d'acteurs (que nous détaillerons dans le corps de ce rapport) sont impliqués dans leur prévention et leur lutte. La bibliothèque municipale, lieu de conservation et de prêts de collections diverses mais aussi lieu de vie peut être, et doit être, un acteur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Avant de détailler plus le rôle de la bibliothèque et le projet du stage, il est primordial de définir ce que sont l'illettrisme et l'illectronisme.

Premièrement, pour comprendre ce qu'est l'illettrisme, il faut faire la distinction entre celui-ci, l'analphabétisme et le français langue étrangère (FLE).

L'**analphabétisme** touche les adultes qui n'ont pas été scolarisés ; il s'agit d'apprendre tout de A à Z. Le **français langue étrangère** touche lui les adultes non francophones qui ont été scolarisés avant leur arrivée en France ; il s'agit ici d'apprendre le français.

Quant à l'**illettrisme**, selon la définition qu'en donne ANLCI,¹ « On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme. ».² En 2018, la France compte 2 500 000 personnes touchées par l'illettrisme soit 7 % de la population entre 18 et 65 ans. Parmi ces 2 500 000 personnes, la moitié est âgée de plus de 45 ans et exerce une activité professionnelle. La majorité des personnes concernées par l'illettrisme vivent en zones rurales ou faiblement peuplées, et 10 % sont des demandeurs d'emplois.³

Deuxièmement, l'ANLCI définit l'**illectronisme** comme étant « la situation d'un adulte ne maîtrisant pas suffisamment les usages des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante ».⁴ En 2018, 23 % des Français se déclarent mal à l'aise avec le numérique.⁵ Certains français vont très rarement sur internet (moins d'une fois par semaine) et d'autres n'y vont pas du tout (12% des Français), certains trouvent aussi la navigation trop complexe et abandonnent (19%).⁶ Cela fait que plus

¹ Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

² ANLCI, *Illettrisme : définitions*, (en ligne). URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/De-quoi-parle-t-on/Les-definitions>

³ ANLCI, *Les chiffres de l'illettrisme au niveau national*, (en ligne). URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national>

⁴ Syndicat de la Presse Sociale, *Livre blanc « contre l'illectronisme »*, juin 2019, p.23, (en ligne). URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

⁵ Syndicat de la Presse Sociale, *Livre blanc « contre l'illectronisme »*, juin 2019, p.2, (en ligne). URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

⁶ Syndicat de la Presse Sociale, *Livre blanc « contre l'illectronisme »*, juin 2019, p.25, (en ligne). URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

d'un quart des Français ne sont pas à l'aise avec le numérique soit 11 millions de personnes potentiellement en situation d'illectronisme.⁷

L'illettrisme et l'illectronisme sont les thèmes principaux de mon stage à la médiathèque de Saint-Junien. L'objectif est de créer un projet, en lien avec l'image et notamment la photographie pour allier lutte contre l'illettrisme et lutte contre l'illectronisme en une activité non-scolaire.

Toutefois, il est difficile de faire venir des personnes qui rencontrent des difficultés avec la lecture et l'écriture dans une bibliothèque qui peut paraître comme un temple dédié à cela. Les personnes en situation d'illettrisme ne se tourneront pas vers la bibliothèque pour trouver de l'aide, elle se dira qu'il ne sert à rien d'y aller, qu'elle n'y trouvera rien ni personne pour l'aider. Elles peuvent aussi avoir une peur du livre qui va les faire se détourner du chemin de la bibliothèque.

Quant au numérique et plus particulièrement aux personnes en situation d'illectronisme ; elles ne penseront pas forcément que le numérique est présent dans les bibliothèques. Dans l'esprit de beaucoup de personnes, la bibliothèque est uniquement un lieu dédié au livre et à la lecture plaisir. Ainsi, elle n'est pas pensée comme un lieu privilégié pour l'apprentissage et la formation du numérique ou de la lecture.

Même si la bibliothèque n'apparaît pas, au premier abord, comme un lieu idéal, il faut surtout la penser comme un lieu de ressources : aussi bien pour les formateurs des personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme, mais aussi pour les apprenants eux-mêmes qui peuvent y trouver des livres à lire quel que soit leur niveau, ou bien des cours d'informatique.

L'enjeu de mon stage est de mettre en place un atelier visant à prévenir et/ou à lutter contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme. Mais plusieurs questions se sont alors posées. Comment amener un public aussi spécifique à la bibliothèque ? Y-a-t-il des personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme à Saint-Junien ? Avec quels partenaires locaux vais-je pouvoir travailler ? Comment ne pas stigmatiser ces personnes ? Est-ce que la photographie est un moyen approprié ?

Nous répondrons à ce flot de questions tout au long de ce rapport. Pour cela, nous ferons dans un premier temps une étude contextuelle qui présentera le lieu du stage, développera un peu plus sur ce que sont l'illettrisme et l'illectronisme ainsi que les divers acteurs engagés dans la prévention et dans la lutte.

La deuxième partie de ce rapport sera consacrée à la mission du stage et expliquera les différents projets évoqués, le projet choisi et ses diverses modalités, le déroulement de celui-ci et les retours obtenus.

Enfin, nous finirons avec les élargissements de la mission avec notamment la pérennité de l'action et les bénéfices pour la médiathèque.

⁷ Syndicat de la Presse Sociale, *Livre blanc « contre l'illectronisme »*, juin 2019, p.23, (en ligne).

URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

1. Les enjeux de l'illettrisme et de l'illectronisme : le cas de la médiathèque de Saint-Junien

1.1. Le territoire de Saint-Junien

1.1.1. La ville, ses associations et son territoire d'attractivité

La ville de Saint-Junien compte 11 257 habitants selon les derniers chiffres officiels de l'INSEE qui datent de 2018.⁸ Elle est la ville la plus peuplée de l'ouest du Limousin, bien que s'inscrivant dans un territoire à dominante rurale. Saint-Junien est située entre Limoges et Angoulême ce qui la rend attractive. C'est un pôle industriel, historique et culturel important.

Saint-Junien est renommée depuis le XVI^e siècle pour son artisanat du cuir. Aujourd'hui encore, cette industrie alimente la haute couture. C'est ce travail du cuir qui vaut à la ville le label « Ville et métiers d'art ». Outre pour son cuir et particulièrement ses ganteries, Saint-Junien est aussi connue pour avoir inspiré le peintre Jean-Baptiste Camille Corot (une promenade sur les bords de Glane porte maintenant son nom).

Au-delà du travail du cuir et du marquage culturel de Camille Corot sur la ville, cette dernière est aussi connue comme ayant été un lieu important des luttes anarchistes et communistes de la région mais aussi un haut lieu du syndicalisme ouvrier.

Côté architecture et patrimoine, c'est principalement le patrimoine religieux qui y est important, comme sa collégiale romane, ou encore les terrasses de l'ancienne Abbaye de Saint-Amand.

La ville de Saint-Junien fait aussi partie d'une communauté de communes : Porte Océane du Limousin. Cette communauté regroupe 13 communes : Saint-Junien, Chaillac-sur-Vienne, Chéronnac, Javerdat, Les Salles Lavauguyon, Oradour-sur-Glane, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Martin-de-Jussac, Saint-Victorien, Vayres et Videix. Ce regroupement de communes permet à celles-ci de se développer et de créer une harmonie de territoire. Toutes ces villes sont aussi une aire d'attractivité pour la médiathèque de Saint-Junien.

Le tissu culturel et associatif de la ville est riche ; le cinéma, le centre culturel de La Mégisserie, la médiathèque bien évidemment et les nombreuses associations sportives, culturelles, de santé, de loisirs, etc.

Parmi les associations qui font des partenariats récurrents avec la médiathèque, il y a Faites des Livres, le cinéma (Ciné Bourse), les Amis des mots, la Bulle gantière, la Parenthèse (qui est une association de quartier), Champs libres ou encore Pages libres du Limousin. Les partenariats sont aussi nombreux avec les maisons de retraite, les EHPAD, les crèches et micro-crèches, le service animation jeunesse de la ville, Kaolin FM (notamment lors des nuits

⁸ Insee, Dossier complet – Commune de Saint-Junien (87154), 2021, (en ligne). URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154#consulter-sommaire>

de la lecture), l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement), les établissements scolaires ou encore l'IME.

Maintenant que nous avons vu la ville de Saint-Junien, son territoire d'attractivité ainsi que son tissu associatif, nous allons maintenant développer sur sa population afin de comprendre qui habite la ville et vers qui mon projet peut s'orienter.

1.1.2. Sa population

Je me suis appuyée sur le rapport de l'Insee datant de 2021 sur les chiffres de 2018. Ce sont les chiffres les plus récents publiés.

Premièrement, la population Saint-Juniaude est stable, elle compte aux alentours de 11 000 habitants et cela depuis 1968. La population a majoritairement entre 45 et plus de 75 ans et est principalement féminine.⁹ Le taux de mortalité des habitants est plus fort que le taux de natalité, ce qui montre une population vieillissante. C'est un point qui est important puisque la prévention et la lutte contre l'illectronisme (principalement) peuvent être dédiées à cette tranche de la population qui n'a pas forcément l'habitude, ou n'est pas à l'aise avec les nouvelles technologies.

Cependant, 30,5 % de la population saint-juniaude à moins de 30 ans.¹⁰ Cette donnée est importante pour mon étude puisque ce sont vers eux que des actions de prévention contre l'illettrisme et l'illectronisme peuvent se tourner. Les jeunes de 0 à 14 ans étant encore dans le système scolaire, ils auront peut-être besoin d'une consolidation de leurs acquis pour ne pas être en situation d'illettrisme plus tard. Les 15-29 ans sont encore dans le système scolaire ou bien en décrochage ou déjà dans la vie active. Il apparaît important aussi de leur faire des actions de prévention pour qu'ils ne perdent pas les compétences de bases acquises. De plus, chez ces 15-29 ans, il n'est pas exclu que certains soient en situation d'illettrisme ou/et d'illectronisme pour plusieurs raisons que nous avons évoquées plus tôt. Ainsi, la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme numérique pourra aussi s'orienter vers eux.

Concernant maintenant les catégories socioprofessionnelles, une grande partie des habitants sont des retraités (39,7 %), il y a aussi beaucoup d'ouvriers et d'employés résidant sur la commune (respectivement 14,8 % et 14,4 %). Enfin, une part non négligeable de la population est sans activité professionnelle (12,1 % soit 1 176 personnes). Cependant, ce dernier chiffre est à manier avec précaution puisqu'il prend en compte les personnes de 15 ans et plus, ainsi, les élèves et étudiants sont pris en compte et de ce fait sont sans activité professionnelle.¹¹

⁹ Voir annexe 1 : graphiques de la proportion de femmes et d'hommes en fonction des âges

¹⁰ Insee, Dossier complet – Commune de Saint-Junien (87154), 2021, (en ligne). URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154#consulter-sommaire>

¹¹ Voir annexe 2 : graphique de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

En croisant les données socioprofessionnelles avec celles de l'âge ;¹² les 15-24 ans sont majoritairement sans emploi, ce qui coïncide avec une période de scolarisation donc les résultats sont somme toute normaux. Les 25-54 ans sont principalement des ouvriers (27,8 %), des employés (25,7 %), ou pratiquent des professions intermédiaires (22,9 %). Enfin, les plus de 55 ans sont principalement des retraités.¹³ Ces informations socioprofessionnelles permettent d'avoir une typologie des personnes qui résident sur la commune et ainsi de comprendre les divers publics auxquels mon projet peut s'adresser.

Le taux de chômage est quant à lui de 15,6 %. La même année, soit en 2018, le taux de chômage national (hors Mayotte) est de 9,1 %.¹⁴ La commune de Saint-Junien a un taux de chômage bien plus élevé que la moyenne nationale. Ce taux de chômage va être important puisqu'il peut lui aussi être un indicateur de la population touchée par l'illettrisme et/ou l'illectronisme. Il est aujourd'hui difficile de trouver un emploi sans maîtriser correctement la langue écrite ainsi que les nouvelles technologies ; cette non-maîtrise peut être la cause, ou une des causes, du chômage de ces personnes.

Ensuite concernant le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée et de plus de 15 ans : 30,2 % des personnes de plus de 15 ans non scolarisées n'ont pas de diplôme ou juste le certificat d'études primaires. 28,1 % ont obtenu un CAP/BEP ou un équivalent. Enfin, 16,1% ont obtenu un BAC, un brevet professionnel ou un équivalent. Très peu de personnes non scolarisées de plus de 15 ans ont un diplôme d'études supérieures. Ainsi, la partie de la population qui n'a pas ou peu de diplômes est possiblement un public qui va être concerné par l'illettrisme et/ou l'illectronisme. Ces personnes n'ont peut-être pas pu poursuivre leurs études ou ont éprouvé des difficultés et se sont arrêtées, ce qui a pu les mener à perdre leurs compétences de base et donc être sujets à l'illettrisme ou/et l'illectronisme.

Cependant, bien que l'illettrisme ou l'illectronisme puissent principalement toucher les personnes ayant peu ou pas de diplômes ou bien celles au chômage, il ne faut pas en faire une généralité. En effet, l'illettrisme et l'illectronisme peuvent toucher de façons différentes beaucoup de personnes et quel que soit leur travail ou leur niveau de formation. En effet, beaucoup de personnes en situation d'illettrisme ont un emploi. C'est pour toutes ces raisons qu'il est très difficile de repérer une personne dans cette situation.

Maintenant que vous avons vu la composition de la population Saint-Juniaude et quelles typologies de personnes pourraient participer au projet, il nous faut voir la médiathèque, son histoire, ses collections mais aussi ses usagers et ses services.

¹² Insee, Dossier complet – Commune de Saint-Junien (87154), 2021, (en ligne). URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154#consulter-sommaire>

¹³ Voir annexe 3 : graphiques de la part en pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans et de 55 ans ou plus par catégories socio-professionnelles

¹⁴ Insee, France, portrait social, novembre 2019, (en ligne). URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238387?sommaire=4238781>

1.2. La médiathèque

1.2.1. Son histoire, ses collections et ses services

La première bibliothèque de Saint-Junien a été créée en 1865, sur la proposition d'un notable de la ville. La bibliothèque communale publique est provisoirement installée à l'Hôtel de Ville. Cette date de création de la bibliothèque n'est pas anodine puisqu'elle correspond à l'appel de Jules Ferry pour le développement de la lecture.

La médiathèque de Saint-Junien, telle que nous la connaissons actuellement, est à son emplacement depuis 1989. Elle est située (pour une partie) dans l'ancien couvent du Verbe Incarné dont une partie du déambulatoire a été sauvegardée lors de la mise en place des locaux. La médiathèque est divisée en 7 zones : Le hall, la section adulte, la section BD et mangas, la section jeunesse, la cour intérieure, la salle d'étude à l'étage et la salle Laurentine Teillet.¹⁵

La médiathèque est sous l'autorité du maire, M. Pierre Allard, elle est gérée par le service d'action culturelle de la mairie. Le service d'action culturelle qui est dirigé par M^{me} Céline Mappa. À la médiathèque se trouve aussi le chargé de médiation culturelle, ainsi que la responsable du patrimoine de la ville (qui s'occupe donc aussi des fonds patrimoniaux).

Le personnel de la bibliothèque est composé de sept personnes. Il y a 4 personnes à l'espace adulte et 3 à l'espace jeunesse. De plus, chaque agent a une spécialisation comme le numérique, le portage à domicile ou encore les animations.

Concernant les collections, la médiathèque a un fonds de 100 000 documents dont 32 000 appartenant au fonds jeunesse. Ces fonds sont constitués de périodiques, de romans, de bandes dessinées ou encore de CD et de DVD. La médiathèque offre aussi divers fonds patrimoniaux (fonds ancien, fonds du XIX^e siècle, fonds Limousin, fonds Tharaud et de bibliophilie contemporaine...).

Tous ces documents ne sont pas en accès libre dans la médiathèque, une grande partie se trouve en magasin ou dans la réserve patrimoniale. Les documents du magasin sont stockés sur des rayonnages mobiles. La plupart des documents conservés en magasins peuvent être empruntés par les usagers sur demande.

L'adhésion à la médiathèque est gratuite pour tous depuis le 1^{er} janvier 2022, le Wi-Fi gratuit dans les locaux. La salle Laurentine-Teillet (qui doit son nom à une bienfaitrice de la ville) permet d'accueillir des expositions d'art (peinture, sculpture, photographie ...) ou encore d'accueillir des associations ou des activités jeunesse comme la Petite Histoire ou l'Heure du conte.

Au niveau des collections et des services à destination de personnes empêchées, la médiathèque propose le portage de livres à domicile pour les personnes résidant à Saint-Junien et qui sont dans l'incapacité de se déplacer. Le portage se fait aussi au sein de la

¹⁵ Voir Annexe 4 : Plan de la médiathèque

maison de retraite. Tous les jeudis après-midi, (sauf vacances scolaires) des ateliers numériques sont animés. Ce sont des rendez-vous individuels avec un Aidant-Connect. Une personne Aidant Connect est une personne qui est habilitée à réaliser les démarches administratives en ligne à la place de personnes qui ne sont pas autonomes informatiquement. Il est employé par les CCAS, les centres médico-sociaux, les structures titulaires du label « France services » ou encore les maisons de services publics. Les personnes postulantes pour devenir Aidant Connect reçoivent une formation de l'ANCT.¹⁶ Au-delà de l'aide pour les démarches administratives, l'Aidant-Connect aide aussi les personnes à maîtriser leurs outils numériques (smartphones et tablettes principalement). Les personnes qui prennent rendez-vous sont majoritairement des personnes âgées.

Ensuite, concernant plus particulièrement les collections, la médiathèque dispose d'un fonds de livres en gros caractères qui est idéal pour les personnes ayant des problèmes de visions mais aussi pour celles qui recommencent la lecture. Il y a aussi une collection de livres audios avec principalement des livres récents avec des auteurs connus. Ces livres ne sont pas beaucoup empruntés mais ils restent une richesse pour ceux qui voudraient se reconnecter avec la lecture en faisant un premier pas grâce aux livres audio. Côté jeunesse, la médiathèque dispose de nombreux romans adaptés pour les enfants dyslexiques ainsi que des livres avec des histoires simplifiées.

1.2.2. Les usagers de la médiathèque

Tout d'abord, on dénombre 2 111 personnes ayant renouvelé leurs cartes d'abonnement à la médiathèque pour l'année 2020. La même année, la France compte 6,2 millions de Français inscrits en bibliothèque. Ce chiffre est en constante hausse depuis 2017.¹⁷

- Plutôt des jeunes ou des personnes âgées ? Des hommes ou des femmes ?

Parmi les catégories d'âges qui rassemblent le plus de personnes, il y a les 10-14 ans avec 407 inscrits, les 15-19 ans avec 273 inscrits ou encore les 65-69 ans (127 inscrits) et les 70-74 ans (151 inscrits).¹⁸ La médiathèque accueille donc un public jeune mais aussi âgé.

Les personnes entre 25 et 59 ans sont moins représentées (sauf exception des 30-34 ans ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils fréquentent la médiathèque avec leurs enfants). Le peu de personnes entre 25 et 49 ans peut s'expliquer par le fait qu'avant le 1^{er} janvier 2022, la carte d'adhésion à la médiathèque était payante. De ce fait, beaucoup de parents empruntaient sur la carte (gratuite) de leurs enfants. Si l'on décortique les tranches d'âge en fonction du sexe, voici ce que l'on obtient :

¹⁶ Foire aux questions sur les Aidants Connect. URL : <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/faq/>

¹⁷ Actualité, 6,2 millions de Français inscrits dans les bibliothèques publiques, en 2020, 2020. URL : <https://actualite.com/article/4539/bibliotheque/6-2-millions-de-francais-inscrits-dans-les-bibliotheques-publiques-en-2020>

¹⁸ Annexe 5 : Tableau du nombre d'inscrits par tranches d'âges

Tableau 1 : Tableau des âges des usagers de la médiathèque en fonction du sexe

Âges	Hommes	Femmes
0-14 ans	274	326
15-24 ans	175	226
25-39 ans	33	91
40-59 ans	57	204
60-79 ans	112	372
80-94 ans	33	121
95 ans et +	0	5

J'ai choisi de diviser ainsi les tranches d'âge car : 0-14 correspond à la petite enfance et l'adolescence, c'est une période de scolarisation et d'apprentissage qui va peu nous servir.

Le deuxième groupement rassemble les 15-24 car c'est une période d'études secondaires et supérieures ou bien de formation professionnalisante ou encore de décrochage : c'est donc une période-charnière qui nous intéresse particulièrement. Une personne en décrochage scolaire peut donc rencontrer des difficultés avec les compétences de bases et pourra vouloir participer à des activités ludiques pour pallier ces lacunes. Mais, une personne en parcours scolaire pourra aussi avoir ces mêmes difficultés et un projet de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme pourra permettre d'endiguer les possibles petites difficultés déjà rencontrées par ces personnes.

La tranche d'âge 25-39 ans correspond plus ou moins à la vie active et à la construction d'une vie de famille. Le peu de personnes inscrites dans cette tranches d'âge est étonnante au vu du nombre d'enfants inscrits. Cela peut être dû au fait que l'abonnement à la médiathèque était payant pour les plus de 25 ans (sauf étudiants).¹⁹ Ces personnes, du fait de leur travail n'ont peut-être aussi pas le temps de se déplacer à la médiathèque. Mais, cette absence peut aussi être due à un manque de pratique de la lecture, de l'écriture ou de l'informatique. Ainsi, ce public des 25-39 ans peut, peut-être, être un public sujet à l'illettrisme et à l'illectronisme et donc, un public vers qui mon projet va se tourner. Il en est de même pour les 40-59 ans.

Enfin, pour les tranches d'âge plus âgées, qui correspondent peu ou prou à l'âge de la retraite, ces hommes et ces femmes peuvent être eux plus touchés par une forme d'illectronisme. Il est peut-être difficile pour eux de maîtriser les nouvelles technologies et peuvent ainsi être de possibles participants à un projet visant à prévenir et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.

D'après les chiffres des renouvellements de 2020, le nombre de personnes de sexe féminin (tous âges confondus) fréquentant la médiathèque représente le double de la fréquentation des individus de sexe masculins. Ce premier état global indique une plus grande

¹⁹ Il est maintenant gratuit pour tout le monde.

proportion féminine à la lecture ou à l'écoute de livre ; cela corrobore le fait qu'elles sont moins sujettes à développer une forme d'illettrisme que les hommes.²⁰ De ce fait, le projet pourrait les toucher tout particulièrement.

- Les lieux de résidence

Il y a 69 lieux de résidence recensés parmi le total des personnes qui ont renouvelé leur abonnement en 2020.

J'ai recensé 7 communes entre 0 et 10km autour de Saint-Junien, 19 communes situées entre 11 et 19km de Saint-Junien, 16 situées entre 20 et 29km, 8 entre 30 et 39km et enfin 10 situées à plus de 50km.²¹

Plus de la moitié des personnes qui fréquentent la bibliothèque sont domiciliées dans un rayon de 10km autour de Saint-Junien.²² En effet, ils sont 1 568. Au-delà de ces 10km le taux de fréquentation des personnes chute drastiquement, passant à 313 personnes pour ceux situés entre 11 et 19km de la médiathèque.

Ainsi, cette étude des lieux de résidence m'informe un peu plus sur la population « cible » du projet. En effet, ceux qui viennent le plus à la médiathèque sont ceux qui habitent près. Ainsi, le projet visant à prévenir et à lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme devra principalement s'inscrire auprès des personnes locales voire extra-locales afin que celles-ci puissent par la suite revenir à la médiathèque.

Jusqu'à présent, je n'ai donné que les définitions de l'illettrisme et de l'illectronisme. Cependant, pour bien comprendre ce que sont l'illettrisme et l'illectronisme, il est important d'en comprendre toutes les caractéristiques.

1.3. Illettrisme et Illectronisme : caractéristiques générales et locales

1.3.1. L'illettrisme

Au niveau local, les seules données que l'on peut avoir sont celles des JDC (journées de défense citoyenne), qui permettent de voir le niveau de lecture des haut-viennois de 16/17 ans. Cela permet de voir qu'en 2015, en Haute-Vienne, 4,1% des jeunes qui ont passé leur JDC rencontrent des difficultés avec la lecture. Ce qui est un peu moins que le taux national qui est de 4,3%.

²⁰ GEFROY, Marie-Thérèse, GRASSER-MOREL, Valérie, *L'illettrisme. Mieux comprendre pour mieux agir*, Éditions Milan, Toulouse, 2003, p.15.

²¹ Annexe 6 : Tableau des lieux de résidences des inscrits par ordre d'éloignement de Saint-Junien

²² Annexe 7 : Tableau du nombre de personnes inscrites à la médiathèque en fonction de leur lieu de résidence

Tout d'abord, il faut rappeler que les personnes en situation d'illettrisme ont été scolarisées en France, ont appris à lire, écrire et compter. Cependant, elles ont perdu ce capital de base ou ont engendré des lacunes au fur et à mesure du temps. Ces personnes ont cependant acquis des compétences en s'appuyant peu sur la lecture et l'écriture. De ce fait, certaines se sont intégrées dans une vie sociale et professionnelle sans trop de problèmes. C'est parce que ces personnes ont acquis une certaine maîtrise (même si elle est faible), que l'on différencie l'illettrisme de l'analphabétisme. Il faut cependant garder en tête que pour les personnes en situation d'illettrisme, leur équilibre reste fragile et que le risque de marginalisation est bien présent.

- **Une personne en situation d'illettrisme a eu :**

Un parcours scolaire compliqué, instable. Elle a suivi les cours jusqu'à 16 ans. Une personne illettrée a pu avoir un blocage par rapport à l'apprentissage, que ce soit lié à des souvenirs douloureux de l'école ou encore un mauvais apprentissage de la lecture et de l'écriture non décelée. Certaines personnes ont pu ressentir de la honte à ne pas réussir à assimiler ces compétences comme les autres et ont mis en place des stratégies d'évitement et de contournement. L'illettrisme peut aussi survenir tout au long de la vie, indépendamment du parcours scolaire. En effet, si les compétences de base ne sont pas entretenues, si l'on ne lit pas, n'écrit pas ou ne compte pas régulièrement, les acquis peuvent se perdre.

Les difficultés en lecture, écriture ou encore en calcul des personnes en situation d'illettrisme peuvent se combiner avec d'autres difficultés comme des difficultés à la communication orale, dans la prise de repères dans l'espace et le temps ou encore dans l'utilisation du numérique (illectronisme).

L'illettrisme est toujours un problème persistant dans notre société. En effet, en 2019, l'illettrisme concerne 7 % des Français.²³ Mais l'illettrisme n'est pas le seul problème de la société ; illettrisme numérique (ou illectronisme) prend de plus en plus d'ampleur.

1.3.2. L'illectronisme

L'illectronisme est un réel problème dans notre société, d'autant plus depuis la loi d'octobre 2017 pour une république numérique inclusive. En effet, la société se numérise de plus en plus, mais une enquête du CSA publiée en 2018 démontre que « près d'un tiers des français a déjà renoncé à faire quelque chose parce qu'il fallait utiliser internet ».

- **Quelques chiffres :**

²³ Syndicat de la Presse Sociale, *Livre blanc « contre l'illectronisme »*, juin 2019, p.5, (en ligne). URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

Selon l'INSEE, 15% des personnes de 15 ans ou plus n'ont jamais utilisé internet au cours de l'année et que 38% des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base (parmi la recherche d'informations, la communication, l'utilisation de logiciels et la résolution de problèmes), et enfin, 2% des gens sont dépourvus de toutes compétences.²⁴

Le défaut de compétence le plus répandu est celui de l'usage des logiciels (35%), viens ensuite la recherche d'informations (11%), la résolution de problèmes (8%) et la communication (8%).

Ce sont donc 17% des Français qui sont concernés par l'illectronisme. Les situations sont différentes selon les régions, les niveaux d'éducation ou encore le statut social.

64 % des 75 ans et plus et 41% des personnes sans diplômes ne se sont pas connectées du tout au cours de l'année.

En 2019, 12 % des individus de 15 ans ou plus en France (hors Mayotte) ne disposent d'aucun accès à Internet depuis leur domicile.

Le taux brut de non-équipement est de 8 % en agglomération parisienne, il est 1,6 % plus élevé dans les communes rurales et dans les unités urbaines de moins de 10 000 habitants (13%).

Les usagers des communes rurales manquent davantage de compétences en recherche d'informations (+ 44 % par rapport à l'aire urbaine), ou en communication (+ 72 % par rapport à l'aire urbaine).

Il n'existe pas de données locales permettant de voir le taux d'illectronisme chez les Haut-Viennois.

- Des illectronismes

L'illectronisme, tout comme l'illettrisme désigne des situations diverses. Cela peut être la personne âgée qui ne sait pas utiliser un ordinateur ou une souris, qui n'arrive pas à obtenir un rendez-vous chez un spécialiste en passant par internet par exemple ou bien un cadre ou encore un étudiant qui rencontre des difficultés pour remplir des documents administratifs et qui abandonne.²⁵

Les jeunes sont aussi touchés par l'illectronisme. Ce n'est pas parce qu'ils sont « nés avec » qu'ils savent nécessairement s'en servir et n'ont pas de lacunes. Cela s'est vu lors du premier confinement dû à l'épidémie : les foyers les plus modestes n'avaient pas d'équipements permettant aux enfants de suivre les cours à distance ; c'est une situation d'illectronisme.²⁶

²⁴ « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », in : *Insee Première*, n°1780, octobre 2019. (en ligne). URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

²⁵ Syndicat de la Presse Sociale, *Livre blanc « contre l'illectronisme »*, juin 2019, p.9, (en ligne). URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

²⁶ TELLIER, Maxime, « La fracture numérique n'épargne pas les jeunes », in : *France Culture*, mai 2020, (en ligne). URL : <https://www.franceculture.fr/numerique/la-fracture-numerique-nepargne-pas-les-jeunes>

De plus, savoir se servir des réseaux sociaux ne veut pas dire que les jeunes savent utiliser un traitement de texte ou faire un Power Point ou encore des statistiques avec Excel ; cela est aussi une forme d'illectronisme. Beaucoup de jeunes, appelés à tort les « digital natives » ont un usage simplement récréatif des nouvelles technologies, du numérique. Très peu sont réellement à l'aise avec des outils « professionnels », avec la recherche d'emploi en ligne ou encore à la rédaction de CV et lettres de motivations.²⁷

Le tout numérique est en train d'isoler une partie de la population française. Pas seulement les personnes âgées, les catégories socio-professionnelles les moins favorisées ou ceux qui n'ont pas d'équipements personnels. Ce sont des individus qui se sentent en décalage avec une société numérique qui s'est dématérialisée sans offrir au préalable des ateliers et des formations pour accompagner la population.

Une multitude de petites choses peuvent engendrer des situations d'illectronisme : des sites web mal conçus, des démarches trop compliquées, l'incapacité de lire et d'écrire, ne pas savoir utiliser un clavier ou une souris. Mais aussi la peur des escroqueries ou encore des fakes news, un matériel trop cher à l'achat, une mauvaise connexion internet, la peur de commettre une erreur. Ou encore la non-maîtrise d'un traitement de texte ou d'une adresse mail, les demandes de mots de passe, ou encore un refus de cette société numérique.

Au même titre que les compétences de base (écriture, lecture, calcul), la maîtrise de l'informatique, du numérique est devenu un savoir fondamental de notre société. Vecteur de citoyenneté, d'inclusion sociale ou professionnelle sa maîtrise, quel que soit le niveau est maintenant indispensable.

Face à l'importante partie de la population qui est en détresse par rapport au numérique, il faut trouver des solutions et les aider à apprendre et/ou développer leurs compétences. Les bibliothèques sont des lieux de rencontre et de partage qui peuvent être des relais d'apprentissage pour ces personnes en difficulté.

1.3.3. Les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme au niveau national, régional et local

- Les mesures gouvernementales

La lutte contre l'illettrisme a été érigée en priorité nationale par la loi d'orientation et de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998.

²⁷ TELLIER, Maxime, « La fracture numérique n'épargne pas les jeunes », in : *France Culture*, mai 2020. (en ligne). URL : <https://www.franceculture.fr/numerique/la-fracture-numerique-nepargne-pas-les-jeunes>

En 2002, le président Jacques Chirac et son premier Ministre Jean-Pierre Raffarin en font aussi une priorité gouvernementale.²⁸

En 2013, le premier ministre Jean-Marc Ayrault attribue le label Grande Cause Nationale au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » fédéré par l'ANLCI. Le but de ce label est de mettre en lumière la lutte contre l'illettrisme et notamment les démarches des diverses associations impliquées dans cette lutte.²⁹

En 2017, Bernard Cazeneuve lors du point presse du Conseil Économique Social et Environnemental rappelle que lors des tests des JDC (journées de défenses citoyennes), un jeune sur dix est confronté à des difficultés de lecture et que l'apprentissage du français est au cœur de la loi de 2013 sur la refondation de l'école. Il explique aussi que le combat contre l'illettrisme est une exigence de solidarité et une nécessité sociale.³⁰

Enfin, en 2021-2022, la lecture obtient le label grande cause nationale. Le label est attribué à un collectif de structures culturelles et d'associations réunies au sein d'une « alliance pour la lecture ». Dans ce collectif, il y a l'association Lecture Jeunesse dont un des objectifs est de prévenir l'illettrisme et l'illectronisme chez les adolescents. Il y a aussi Mots et Merveilles dont le but est d'outiller pédagogiquement 300 bénévoles qui agissent contre l'illettrisme.³¹

L'association Mots et Merveilles intervient préventivement auprès de 800 enfants dans les écoles maternelles et primaires pour des lectures à voix haute. Elle accompagne aussi des enfants en grandes difficultés scolaires en associant les parents. L'association accompagne aussi plus de 600 adultes. Mots et Merveille s'appuie sur des ateliers culturels afin de travailler transversalement les savoirs fondamentaux et mettre du sens dans les apprentissages. Cette association est basée dans le nord de la France.

Concernant l'illectronisme, la France met en place tout un dispositif de conseillers numériques dans les régions via un dispositif lancé par l'ANCT (agence nationale de cohésion des territoires). Le gouvernement a alloué un budget de 250 millions d'euros en faveur de l'inclusion numérique.³²

²⁸ GEFROY, Marie-Thérèse, GRASSER-MOREL, Valérie, *L'illettrisme. Mieux comprendre pour mieux agir*, Éditions Milan, Toulouse, 2003, p.18.

²⁹ AYRAULT, Jean-Marc, *Label Grande Cause Nationale attribuée au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme »*, Communiqué de Presse, Paris, mars 2013, (en ligne). URL : <http://sps.fr/wp-content/uploads/2018/06/Communique%CC%81depressedeJean-MarcAyraultPremierministre-LabelGrandeCauseNationale.pdf>

³⁰ CASENEUVE, Bernard, *L'action contre l'illettrisme « est une exigence de solidarité et une nécessité sociale »*, Conseil Économique, Social et Environnemental, mars 2017, (en ligne). URL : [L'action contre l'illettrisme "est une exigence de solidarité et une nécessité sociale" - Bernard Cazeneuve | Gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr/action/contre-l-illettrisme-est-une-exigence-de-solidarite-et-une-neece-sociale-bernard-cazeneuve)

³¹ CASTEX, Jean, *Bilan de la grande cause nationale : la lecture*, Communiqué de Presse, Paris, novembre 2021, (en ligne). URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/11/communiqu%C3%A9_de_presse_de_m._jean_castex_premier_ministre_-_la_lecture_grande_cause_nationale_-_24.11.2021.pdf

³² Comment agir contre l'illectronisme, 2021.
URL : <https://www.gouvernement.fr/actualite/comment-agir-contre-l-illectronisme#:~:text=Un%20objectif%20%3A%20l'inclusion%20num%C3%A9rique,solutions%20d'accompagnement%20au%20num%C3%A9rique.>

- **Au niveau national et régional**

Le premier organisme national et interministériel auquel il faut penser lorsque l'on parle d'illettrisme est bien évidemment l'**ANLCI** : l'Association Nationale de Lutte contre l'Illettrisme. Cet organisme dispose d'un site internet et d'une page Facebook où sont répertoriées nombre d'informations utiles. Cela va des chiffres aux plaquettes d'actions de bibliothèques dans la lutte contre l'illettrisme ou encore des webinaires afin de partager les initiatives qui ont marché partout en France. L'ANLCI agit aussi dans la lutte contre l'illectronisme dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme puisque les deux peuvent être étroitement liés. L'ANLCI dispose d'un délégué local dans chaque grande région. Pour la Nouvelle-Aquitaine, la responsable est M^{me} Célia Cauquil-Tellechea.

Au niveau national il y a aussi le **CRIA** : le Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme. C'est un organisme national qui a des antennes dans toutes les régions. Le CRIA va former des encadrants dans la lutte auprès des personnes en situation d'illettrisme. Il va aussi faire des formations pour les apprenants et dans les entreprises. Le Cria agit aussi sur l'illectronisme dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. En Limousin, la responsable du CRIA est M^{me} Catherine Tabaraud et elle est basée à Limoges.

De plus, dans la lutte contre l'illettrisme (mais aussi l'illectronisme), il y a toutes les associations de travail comme l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, la CAF, Pôle emploi ou encore les associations éducatives. La CAF va par exemple renvoyer les bénéficiaires qui ont besoin d'aide vers les centres de ressources illettrisme (CRI/CRIA) locaux, le Pôle Emploi va lui, mettre en place des formations pour ses demandeurs afin qu'ils puissent se remettre à niveau.

Concernant cette fois-ci un peu plus l'illectronisme, la Haute-Vienne dispose d'un réseau d'aidants numériques assez important.³³ Cela va du bureau de poste qui offre un accès à Internet aux associations comme Familles Rurales, en passant bien évidemment par les médiathèques qui proposent un accès au wifi et a des ordinateurs gratuits, certaines des prêts de tablettes ou encore des permanences des Aidants Connect, comme à la médiathèque de Saint-Junien tous les jeudis après-midi.

- **Au niveau local**

À Saint-Junien, il y a des associations qui œuvrent dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Il y a par exemple le Secours Populaire Français, le Secours Catholique qui sont des associations qui vont animer des ateliers de formations et qui vont toucher des personnes qui ne vont pas forcément à la bibliothèque.

³³ Acteur de l'inclusion numérique en Haute-Vienne. URL : <https://hauteviennenumerique.fr/cartographie/>

Nous pouvons aussi penser à l'ASFEL (Association Service Formation Emploi Limousin) basée à Saint-Junien qui fait aussi des ateliers de formation sur les compétences de bases.

Du côté culturel, il y a l'association Faites des Livres qui est l'association qui travaille sur le festival de littérature jeunesse. On peut penser aux actions qui dépendent de la mairie comme le centre social La Parenthèse ou encore Anim'ados qui proposent des ateliers permettant de prévenir et de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.

1.3.4. Ce que la médiathèque de Saint-Junien a déjà fait dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

- Concernant l'illettrisme

Du 20 au 24 septembre 2021, la médiathèque a participé à la semaine contre l'illettrisme en partenariat avec l'association Faites des Livres. Plusieurs actions ont été menées comme notamment des lectures, des spectacles pour enfants, des créations de slam avec des jeunes de l'AFPA, des lectures dessinées ou encore des séances de dédicaces. La médiathèque a pris part à ce projet en accueillant dans ses locaux plusieurs de ces actions, notamment celles en lien avec les plus jeunes.

Chaque année, il y a l'opération *Je lis j'élis* qui est en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Haute-Vienne. Cette opération consiste à participer à l'élection prix de l'album jeunesse ; cinq nouveautés sont sélectionnées et présentées aux enfants selon leur cycle. Les livres sont présentés aux enfants par le biais de lectures et d'animations, c'est en partenariat avec les écoles et donc les enseignants. A la fin de l'année scolaire, les enfants doivent élire leur livre préféré sur le même principe que des élections avec des bulletins des isolements et une urne.

Cette action permet de développer l'attrait des enfants pour les livres et de « toucher du doigt l'esprit civique et citoyen ».³⁴ Par la participation à une élection littéraire, les enfants gardent le contact avec le livre, se familiarisent un peu plus avec. De ce fait, cette action participe pleinement à la prévention contre l'illettrisme.

Beaucoup d'actions sont aussi menées en partenariat avec les centres sociaux de la ville et les crèches et micro-crèches de la ville et de la communauté de communes avec des prêts de livres aux encadrants de ces structures.

À la médiathèque il y a aussi les heures du conte, les petites histoires ou encore les contes au pied de l'écran (qui eux se déroulent au cinéma) qui sont des actions de lecture à destination des plus jeunes. Cela permet de les familiariser avec les livres et de leur donner envie (ainsi qu'à leurs parents) d'en emprunter et de lire ensemble à la maison.

³⁴ <https://www.haute-vienne.fr/actualites-et-evenements/je-lis-jelis-2021>

Le portage à domicile pour les personnes empêchées ainsi que celles en EHPAD et en maison de retraite sont des actions qui permettent de prévenir l'illettrisme tardif en donnant à ces personnes le moyen de garder un contact avec le livre et la lecture.

La médiathèque est aussi en train de créer un projet dans le cadre du contrat territoire lecture. Ce projet consiste en la création de boîtes à histoires (elles seront au nombre de trois : une à Saint-Junien, une à Rochechouart et une à Oradour sur Glane). Ces boîtes à histoires vont dispenser des enregistrements audios de textes écrits par des scolaires et des adultes lors d'ateliers menés par un auteur. Leurs voix vont ensuite être enregistrées pour être disponibles dans la boîte à histoire. Cela peut permettre aux personnes éloignées de la lecture de franchir un pas et d'aller vers les livres sans avoir peur d'une possible stigmatisation.

- **L'illectronisme**

Chaque jeudi après-midi, un Aidant Connect et le référent numérique de la médiathèque Olivier Marino sont à la médiathèque afin d'animer des ateliers numériques individuels. Les personnes prennent rendez-vous avec eux et peuvent ainsi expliquer les problèmes qu'ils rencontrent avec leurs appareils électroniques. L'aidant et Olivier vont leur montrer comment résoudre leurs problèmes et les aider à mieux comprendre le fonctionnement de leurs smartphones et leurs tablettes principalement. Les rendez-vous sont majoritairement pris par des personnes de plus de 50 ans.

Cette partie a permis de comprendre dans quel contexte s'effectue mon stage à la médiathèque de Saint-Junien. Nous avons pu voir qui était la population saint-juniaude et vers qui le projet de prévention et/ou de lutte contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme pourrait se tourner. Les diverses données sur l'illettrisme et l'illectronisme ont permis de mieux en comprendre les enjeux. Cette première partie contextuelle nous amène donc vers le cœur du stage : le projet de prévention et de lutte contre l'illettrisme orienté sur la pratique de la photographie.

2. La mission du stage : le projet d'animation

2.1. Les projets évoqués

Un temps de réflexion seule ainsi qu'avec le personnel de la médiathèque a été nécessaire pour savoir comment lier l'illettrisme et l'illectronisme dans un projet commun de prévention et/ou de lutte. Ainsi, 5 projets ont été imaginés.

Le premier projet est celui du roman photo.³⁵ Les objectifs de ce projet sont de développer les compétences de bases (lecture et écriture), de découvrir la médiathèque autrement, d'apprendre en s'amusant et d'être créatif et enfin de créer du lien social et une cohésion de groupe. Ce projet réunit un groupe de 6 personnes maximum et consiste à trouver un scénario de roman par groupes de deux, de prendre des photos et de créer une planche sur un fichier Word. Ce projet allie à la fois l'informatique et l'écrit (sur ordinateur) et donc participe pleinement à la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Cet atelier s'adresse plus particulièrement aux adultes.

Un deuxième projet lui plus à destination des enfants s'intitule « colorie ta ville ».³⁶ Ce projet consiste à créer des planches de dessins avec des lieux ou œuvres d'art de la ville de Saint-Junien. Sous chaque dessin, le nom du lieu sera écrit en transparence sous l'image à colorier et les enfants pourront repasser dessus pour pratiquer l'écrit. Ces petits dessins sont des actions de préventions toutes simples, ils peuvent être laissés en libre-service à la médiathèque évidemment, mais aussi dans les écoles, les garderies, les centres sociaux, l'ALSH (accueil de loisir sans hébergement), les assistantes maternelles, etc. Ils peuvent aussi être laissés dans les lieux d'attente comme chez les médecins à l'hôpital ou encore à la mairie et l'office de tourisme.

Un troisième projet évoqué est celui de la création d'une BD.³⁷ Cette action serait à destination des adolescents et leur permettrait de développer un esprit créatif. Le but est aussi d'instaurer du lien entre les participants mais aussi de prévenir une possible forme d'illettrisme et/ou d'illectronisme. Pour la création de cette BD, on s'appuiera sur l'application BDNF qui permet de concevoir des bandes dessinées en lignes. Pour cet atelier il serait intéressant de faire un partenariat avec la Bulle Gantière qui est une association de Saint-Junien consacrée à la bande dessinée. L'action peut aussi être développée auprès d'un public adulte.

Enfin, un dernier projet évoqué consiste en la création d'imagiers.³⁸ Les objectifs sont de prévenir l'illettrisme chez les plus jeunes, de développer des compétences en écriture et en lecture, d'apprendre en participant à une activité ludique et amusante. Les enfants auront des planches avec 6 dessins liés aux transports par exemple avec le nom de chaque élément

³⁵ Voir Annexe 8 : Fiche action du projet

³⁶ Voir Annexe 9 : Fiche action du projet

³⁷ Voir Annexe 10 : Fiche action du projet

³⁸ Voir Annexe 11 : Fiche action du projet

écrit en dessous en majuscules et en minuscules. Une fois le dessin colorié l'enfant repasse sur les lettres et pratique son écriture. L'action de prévention à destination des enfants peut se faire en lien avec les écoles, les garderies, les centres sociaux, l'ALSH, les ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou encore l'IME (institut médico-éducatif).

Ces projets ont tous été étudiés et sont des projets viables pour prévenir et lutter contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme. Ils sont réalisables et peuvent très bien l'être à Saint-Junien ou encore mis en application dans d'autres bibliothèques. Cependant, comme le sujet de mon stage et la prévention et la lutte contre l'illettrisme mais aussi de l'illectronisme, les projets uniquement centrés sur la prévention contre l'illettrisme (la création d'imagiers et le « colorie ta ville ») ont été écartés. Le projet de BD a lui aussi été mis de côté car il est très difficile de faire venir des adolescents à la médiathèque et un partenariat avec les collèges de la ville s'avèrent difficiles à créer dans un si court laps de temps. De plus, les actions envers les adultes étaient celles qui me touchaient le plus et celles sur lesquelles j'avais le plus envie de travailler. Ainsi, le roman photo était un projet intéressant mais il demande un esprit créatif, un imaginaire important qui n'est pas à la portée de tous. C'est pour cela que c'est un autre projet qui a retenu notre attention : Double Clic

2.2. Le projet choisi : Double Clic

2.2.1. Quel est ce projet et pourquoi celui-ci ?

Ce projet consiste à utiliser la photographie pour amener les participants à travailler sur les ordinateurs à la fois des manipulations basiques (décharger les photos, les rogner, retoucher la luminosité, mettre les photos sur une clef USB) mais aussi l'écriture sur clavier. D'où son nom : Double Clic.³⁹

Il permet de lier le numérique et une certaine pratique de l'écrit et donc lier les problématiques de l'illettrisme et de l'illectronisme dans un projet global.

Les objectifs sont d'apprendre en s'amusant, de développer du lien social, de développer des compétences de bases en français et en informatique. Il est ouvert à 6 personnes maximum. Pour des raisons techniques dues au nombre d'ordinateurs disponibles à la médiathèque mais aussi pour des raisons pratiques. En effet, un petit groupe permet d'être à l'écoute de chacun et d'accompagner chaque participant au mieux.

Le principe de cette action est de faire une balade afin de repérer des détails insolites, beaux, marrants ou autres qui se cachent dans la ville. Les photos des participants ainsi que les petites anecdotes ou indices écrits en dessous des photos serviront à la création du calendrier de l'avent 2022 de la ville de Saint-Junien.

³⁹ Voir Annexe 12 : Fiche action Double Clic

2.2.2. Avec qui se projet est créer et à qui s'adresse-t-il ?

Ce projet s'adresse particulièrement aux adultes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme car ce sont les problématiques de mon stage. Toutefois, il peut s'adresser à un public très vaste qui n'est pas forcément en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme. C'est d'ailleurs tout l'intérêt du projet, il peut se décliner avec des publics différents et attirer des personnes très différentes. Dans le cadre de l'atelier mis en place, je n'ai pas de personnes désignées comme en situation d'illettrisme. Certaines rencontrent quelques difficultés, d'autres non. Cependant, toutes ces personnes ont un point commun : elles rencontrent des difficultés concernant le numérique.

Concernant le choix du ou des partenaires, car évidemment, il n'était pas possible de créer ce projet toute seule, j'ai créé deux questionnaires afin de trouver le partenaire le plus adapté. Il y avait un questionnaire à destination des associations de la ville,⁴⁰ et un autre à destination des organismes de la mairie ou encore le Pôle Emploi, la mission locale, etc..⁴¹ Peu de personnes ont répondu à mes questionnaires. Cependant, une réponse a attiré mon attention : celle de La Parenthèse.

La Parenthèse est le centre social de la ville. Il est divisé en deux antennes : celle de Glane et celle de Fayolas. Elles sont installées dans les quartiers HLM de Saint-Junien. Le centre social s'adresse à tous les habitants de la ville, il y a de nombreuses activités d'organisées, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. On y retrouve notamment des ateliers de remise à niveau en français. Et ce sont particulièrement ces ateliers qui m'ont incité à contacter le centre social et à arrêter mon choix de partenaire sur eux.

Le centre social est géré par M^{me} Gaëlle Joseph-Angélique. Elle a donc été mon interlocutrice principale sur ce projet. Elle m'a ainsi aiguillée vers les personnes qu'elles pensaient intéressées par le projet. M^{me} Joseph-Angélique m'a conviée à faire des interventions dans les deux lieux du centre social afin de faire connaître mon projet. C'est donc grâce au partenariat avec elle et sa connaissance des personnes qui fréquentent le centre social qu'un groupe a pu se constituer.⁴²

Ce sont donc lors de mes interventions que les personnes intéressées sont venues me voir pour s'inscrire. Ce sont 5 femmes qui sont venues vers moi en étant intéressées par le projet. Finalement, seules trois d'entre elles ont participé : Martine, Nicole et Marie-Nöelle.

Enfin, parmi les partenaires, il y a bien évidemment la ville de Saint-Junien et notamment M. Vincent Michaud du service communication qui va assurer l'après du projet en utilisant les photographies pour le calendrier de l'avent. Le photographe de la ville, M. Lionel Mansion est aussi un partenaire actif et essentiel qui m'accompagnera sur les trois séances de l'action. Olivier Marino, le bibliothécaire référent numérique de la médiathèque sera présent

⁴⁰ Voir Annexe 13 : Questionnaire des associations

⁴¹ Voir Annexe 14 : Questionnaire pour les non-associations

⁴² Voir Annexe 15 : Flyer de communication utilisé lors des interventions

lors de la première séance, mais surtout lors la troisième séance qui sera effectuée sur les ordinateurs.

2.2.3. Où et quand se déroule le projet ? Quelle en est l'organisation ?

L'atelier se déroulera sur trois mardis après-midis du mois de mars : le 1^{er} ; le 8 et le 15 mars.

La première séance est consacrée à l'accueil des participantes à la médiathèque. Nous avons fait une visite de la médiathèque, nous avons discuté, appris à nous connaître, à savoir quelles étaient les attentes de chacun quant au projet. Nous avons aussi parler des lieux qui pouvaient être intéressants à prendre en photo pour le calendrier. J'ai aussi expliqué le déroulement et le contenu des séances à venir ainsi que le matériel qu'il faut ; une clef USB ainsi qu'un smartphone ou un appareil photo. Cette séance a duré deux heures.

La deuxième séance, celle du 8 mars, est celle de terrain. C'est durant cette séance que les photos sont prises dans la ville. C'est un moment de détente, où l'on se balade dans la ville, où l'on discute de l'histoire de celle-ci et des différents lieux photographiés. Cette demi-journée permet d'apprendre à manipuler son matériel que ce soit un smartphone ou un appareil photo. Cette séance a duré 3 heures.

Enfin, la dernière séance à la médiathèque est consacrée à la manipulation des photos sur les ordinateurs. Quelques retouches sont faites sur les photos (préalablement sélectionnées par Lionel Mansion et moi-même) comme le rognage ou la luminosité. Un autre exercice sur les photos consiste à l'écriture des noms de rues ou de places où ces dernières ont été prises. Cette séance a duré deux heures et demie.

2.2.4. Les moyens nécessaires (matériels, financiers et humains)

Au niveau des moyens matériels, les participantes devront apporter leur matériel photographique ainsi qu'une clef USB (pour qu'elles puissent aussi repartir avec leurs photos). Si une personne n'a pas d'appareil photo ou de smartphone, il est possible d'avoir un prêt d'appareil photo par le service communication de la mairie.

Ensuite, à la médiathèque, nous disposons de trois ordinateurs fixes ainsi que de trois ordinateurs portables pour permettre aux personnes d'importer les photos et faire les manipulations de retouches.

Au niveau des moyens financiers, il n'y a pas besoin d'engager de frais c'est-à-dire d'acheter ou de louer du matériel. Les ordinateurs étant à disposition à la médiathèque et les personnes apportant leur propre matériel (clef USB notamment).

Concernant les moyens humains maintenant, ce projet nécessite de mobiliser deux bibliothécaires. En effet, il faut trouver le ou les partenaires et toute la préparation technique en amont, puis il faut animer les ateliers. Avec un groupe maximum de six personnes qui ne sont pas forcément à l'aise avec le numérique et le français, deux personnes pour l'encadrement et l'aide sont nécessaires. Cela sous-entend qu'il y a deux personnes de moins pour le fonctionnement de la bibliothèque sur des créneaux de deux-trois heures. Il est évidemment possible de faire ces ateliers hors des horaires d'ouverture de la bibliothèque mais cela ne permet pas aux personnes de rester après si elles le souhaitent.

La mise en place technique prend du temps ; il faut réfléchir au projet, trouver les partenaires, mettre en place les séances, trouver les participants, etc. Une fois la mise en place faite, les séances peuvent se dérouler.

2.3. Le déroulement du projet et les retours

2.3.1. Le déroulement

- Première séance : mardi 1^{er} mars

Les participantes sont arrivées à la médiathèque à 14h⁴³. Nous avons commencé la séance par faire une visite de la médiathèque. Visite que j'ai personnellement faite. Cela leur a permis de découvrir les lieux et les diverses collections. Nous nous sommes installés dans la salle d'étude à l'étage de la médiathèque. C'est la salle où se trouvent les ordinateurs que nous utiliserons lors de la dernière séance. Il a été choisi de se mettre à l'étage pour faire de cet endroit le point de rassemblement, le point de repère.

Lors de cette première séance, nous avons surtout discuté. Nous avons parlé du matériel de chacune. Les participantes ont uniquement des smartphones, mais voudraient bien apprendre à manipuler des appareils photos numériques. Elles disposent aussi de clés USB, ainsi elles pourront conserver leurs photographies. De plus, nous avons parlé des endroits que nous pouvions prendre en photo. Principalement dans le centre-ville pour pouvoir tout faire à pied. Nous avons soumis plusieurs endroits comme la maison des consuls, des maisons à colombage, des inscriptions dans les pierres des bâtiments...

Durant cette séance, Lionel Mansion est venu pour se présenter et faire connaissance avec les participantes. Lors de cette séance, j'ai aussi été accompagnée d'Olivier Marino. Sa présence était toute aussi essentielle que celle de Lionel, puisque c'est avec lui que la séance sur les ordinateurs avec les retouches et l'écriture des noms des rues va se faire.

⁴³ Seules Nicole et Martine étaient présentes. Marie-Noëlle a eu des empêchements sur les deux premières séances.

La principale attente des participantes est de prendre part à une activité qui leur permettant d'apprendre des choses tout en étant simple et amusante. Le fait que les photos soient utilisées pour faire le calendrier de l'avent de la ville plaît énormément et a été, du ressenti des participantes un argument qui a donné envie de s'impliquer dans le projet.

- Deuxième séance : mardi 8 mars

Les participantes sont arrivées à 14h à la médiathèque. Nous nous sommes retrouvés dehors munis de nos appareils photo et smartphones. Lionel Mansion était aussi présent et avait apporté l'appareil photo du service communication de la mairie qui est disponible au prêt. Étant donné que les participantes ne sont que deux, elles ont pu s'exercer sur les appareils photo numériques : celui apporté par Lionel et mon appareil photo personnel.

Nous sommes restés dans le centre-ville de Saint-Junien. Nous avons fait une boucle qui nous a menée de la médiathèque au champ de foire, pour redescendre au square Marie Curie, puis la rue Lucien Dumas, la Mairie, la Collégiale, la Halle aux Grains et diverses petites rues de la ville. Ce tour de la ville a duré trois heures.⁴⁴

Nous nous sommes attardés sur des détails : des poignées de porte, des ciseaux incrustés dans le dallage, des têtes décoratives sur les maisons, des ouvrages de ferronnerie, des escaliers, des écritures d'anciennes enseignes sur les murs, etc. Le but était de s'attarder sur ce que les habitants n'ont jamais réellement vu ou ne voient plus.

Nicole et Martine ont posé beaucoup de questions sur les appareils photo, elles ont pu comprendre certains réglages, comment le tenir correctement, comment zoomer et d'autres choses encore auprès de Lionel et moi-même.

Cette séance était aussi un moment de partage car nous avons aussi parlé de tout et de rien, du quotidien, de ce que chacun faisait en dehors de l'atelier, etc. C'était un moment convivial où je n'étais plus la stagiaire de la médiathèque, Lionel n'était plus le photographe de la ville, et Martine et Nicole n'étaient plus des participantes. Nous étions un groupe de quatre personnes qui arpentaient la ville.

- Troisième séance : mardi 15 mars

Les participantes sont arrivées à 14h à la médiathèque. Nous nous sommes installés sur les ordinateurs à l'étage. J'ai transféré les photos sur les clefs USB des participantes pour qu'elles puissent travailler dessus sur les ordinateurs. Les ordinateurs ne disposant pas de logiciel de retouche photo, nous avons travaillé sur LibreOffice Draw. Avec Olivier et Lionel nous leur avons montré sur une photo toutes les étapes. Insérer la photographie, trouver la

⁴⁴ Plan du parcours en Annexe 16

commande pour rogner celle-ci, puis comment rogner la photo. Ensuite, nous leur avons montré comment insérer une zone de texte pour écrire le lieu où a été prise la photo. Après nous les avons laisser essayer par elles-mêmes sur la photo suivante.

Nicole n'a pas réellement eu de problèmes, que ce soit pour insérer l'image, la rogner ou encore insérer une zone de texte. Trouver les commandes est ce qui a été le plus problématique mais au fur et à mesure des photos elle s'en est très bien sortie.

Martine a aussi très bien compris comment insérer l'image et trouver la commande de rognage, mais rogner la photo a été compliqué. Elle a eu du mal à positionner sa main sur la souris et à la déplacer pour rogner la photo. Nous avons donc aidé Martine à faire le rognage avec elle. Elle s'est ensuite débrouillée toute seule pour insérer la zone de texte. Pour l'écriture du lieu où a été prise la photo, elle a eu beaucoup plus de mal, notamment pour trouver les lettres sur le clavier et pour l'orthographe.

Quant à Marie-Noëlle, elle a eu beaucoup plus de difficultés. Elle a des problèmes de vue donc trouver le curseur de la souris sur l'écran s'est avéré presque impossible. Elle n'a quasiment pas fait de rognage. Cependant, en lui insérant la zone de texte, elle a pu écrire les lieux au-dessus des photos.

Cette séance a été un moment de partage et d'apprentissage dans la bonne humeur. Martine, Nicole et Marie-Noëlle ont appris à maîtriser un peu mieux les outils informatiques. Elles en ont été très contentes. La séance a duré trois heures.

2.3.2. Les retours des participantes

Martine et Nicole, les deux participantes de ce projet ont beaucoup aimé participer. Elles ont aimé pouvoir participer au choix des lieux pour les photos ainsi qu'à la finalité.

La sortie photo leur a particulièrement plu parce qu'elles ont pu apprendre à manipuler les appareils photos numériques. Elles ont pu voir qu'ils n'étaient pas très compliqués à manipuler et que les photos étaient très jolies. Martine a notamment posé beaucoup de questions sur l'après ; c'est-à-dire combien de photo on peut faire, ou elles sont stockées, est-ce qu'il est possible de les imprimer...

La manipulation des appareils et la prise des photos ont été particulièrement appréciée. C'était l'occasion de redécouvrir sa ville et aussi de me la faire connaître. En effet, n'étant pas de Saint-Junien il y a des lieux, des significations et des histoires que je ne connaissais pas. C'était un moment de partage avant tout et c'est ce qui a plu à Nicole et Martine.

La troisième séance a été la séance la plus intense pour les participantes. Elles ont appris à maîtriser les outils informatiques qu'elles n'avaient pas l'habitude de manipuler. Elles étaient heureuses de pouvoir apprendre de nouvelles choses.

Elles m'ont demandé quand est ce qu'il y aurait un nouvel atelier comme celui-ci et si je l'animerai.

2.3.3. Les améliorations à donner au projet

Ce projet a été réalisé dans son intégralité, cependant, s'il était à refaire, il y aurait des améliorations à faire.

Premièrement, il faudrait avoir plus de temps pour le préparer. En effet, trois mois est un délai trop court pour monter un projet complet. Lorsqu'une animation est pensée à la médiathèque, elle doit être soumise aux élus pour qu'ils donnent leur aval. C'est quelque chose que je n'ai pas pu faire au vu du délai.

Deuxièmement, les partenariats. En effet, je me suis tournée vers le centre social de la ville, qui est un très bon partenaire. Cependant, il aurait fallu plus de temps pour vraiment créer un lien et une organisation avec le partenaire. Les participantes sont venues à la médiathèque par leurs propres moyens, mais s'il y avait eu une logistique et que les responsables du centre avaient amené les participants à la médiathèque, ils auraient été peut-être plus nombreux.

De plus, le centre social est un très bon partenaire, mais il n'est pas « spécialisé » dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme. Peut-être qu'un autre partenaire plus spécialisé sur les questions d'illettrisme et d'illectronisme serait plus pertinent pour ce projet précis. De plus, il aurait pu être envisagé d'effectuer un travail de boucle avec la Mission Locale ou encore le Pôle emploi.

Le projet s'est donc déroulé conformément au rétroplanning prévu. Les trois séances se sont déroulées dans les temps et ont été très productives. Les participantes étaient très contentes d'y avoir participé et ont aimé apprendre de nouvelles choses et notamment améliorer leurs compétences informatiques. Avec plus de temps, le projet aurait pu être encore plus abouti, mais c'est une première expérience d'animation qui est positive.

3. L'élargissement de la mission

3.1. La pérennité de l'action

3.1.1. La finalité du projet sur le long terme

La finalité directe du projet sera le calendrier de l'avent 2022 de la ville. En effet, les photos ont été compilées dans un dossier Word et elles sont transmises au service communication de la ville et plus particulièrement à Vincent Michaud. Il va être celui qui mettra en place le calendrier sur les réseaux sociaux en partenariat avec le Service Médiathèque et Action Culturelle.

Une autre finalité du projet est la découverte de la médiathèque et une possible fidélisation des participantes au lieu. Toutes les participantes savaient où se trouvait la médiathèque mais seule une la fréquentait occasionnellement. Ces ateliers ont donc permis à ces femmes de découvrir la médiathèque autrement. C'était aussi un des buts de l'action.

Sur le long terme, le projet a surtout permis aux participantes de se familiariser avec le numérique. En effet, ces dernières avaient plus de lacunes sur le pan électronique mais en avaient aussi dans la pratique de l'écriture. Ce projet a aussi permis de les familiariser avec la bibliothèque et ses activités et, je l'espère, leur a donné envie de revenir à la médiathèque.

3.1.2. Les liens qui ont été créés avec les partenaires

La Parenthèse est déjà un partenaire avec qui le Service Municipal d'Action Culturelle collabore régulièrement. En effet, dans les deux locaux du centre social (Bellevue et Fayolas), il y a des bibliothèques hors les murs disposées par le SMAC.⁴⁵ La responsable du centre social a emprunté au nom de sa collectivité des livres, aussi bien pour enfants que pour adolescents et adultes, qui sont à disposition à la consultation sur place. De plus, il y a dans les locaux du centre social de Bellevue une exposition itinérante sur les mots du livre. On y retrouve la définition de kamishibai, de la quatrième de couverture ou encore celle de la reliure.

Cependant, avec ce projet le centre social et ses participants étaient intégrés directement dans des actions de la médiathèque. C'est quelque chose qui a beaucoup plu à la fois aux participantes mais aussi au personnel du centre social.

Malheureusement je ne peux être sûre que le recours à un partenariat régulier sur des actions avec le centre social sera possible. En effet, le manque de personnel à la médiathèque, sera sûrement un frein à des projets similaires. De plus, il faudrait pouvoir prendre beaucoup plus de temps pour créer un projet en totale collaboration avec le partenaire. En effet, La Parenthèse en tant que partenaire sur mon projet a été un entremetteur pour trouver des participants. Cependant, les participantes sont venues par leurs propres moyens à la médiathèque. Peut-être que si les participants avaient pu bénéficier de navettes partant des

⁴⁵ SMAC : Service Municipal d'Action Culturelle

centres sociaux vers la médiathèque et inversement, ils auraient été plus nombreux à être intéressés et il n'y aurait pas eu autant de désistements.

3.1.3. La reproductibilité du projet

Dans la réflexion et la création du projet, j'ai rempli une fiche action. Cette fiche est le fil conducteur de l'action.⁴⁶ Ainsi, elle explique quels sont les objectifs du projet, son déroulement, le public visé, les besoins financiers, humains et matériels, ainsi que les finalités de l'action. Du fait de cette fiche action, le projet peut être reproductible par les bibliothèques qui le souhaitent ; que ce soit avec un public en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme, ou avec d'autres types de publics.

Cette fiche action pourrait être partagée avec les bibliothèques d'Oradour sur Glane et de Rochechouart dans un premier temps pour qu'elles puissent créer ce projet aussi si elles le souhaitent. Il pourrait aussi être intéressant de faire un projet similaire, lié à la photographie, mais en coopération entre les trois médiathèques et donc de donner une dimension intercommunale à l'animation. Cela pourrait être pour la promotion des bibliothèques à l'échelle intercommunale et ainsi attirer l'œil sur des collections bien spécifiques de chaque bibliothèques et inciter les personnes de la région à aller s'intéresser aux deux autres bibliothèques près de chez eux.

Au sein de la médiathèque de Saint-Junien, le projet peut aussi être repris avec un autre public ainsi qu'avec une finalité différente. On peut notamment penser à une reprise dans le cadre des journées du patrimoine ou encore des ostensions limousines afin d'en faire la promotion et créer des brochures de promotions par exemple.

La reproductibilité du projet dans sa globalité, passe aussi par le devenir des autres fiches actions que j'ai pu remplir lors du processus de réflexion pour arriver à Double Clic. Ces fiches actions tracent une trame qu'il est possible de suivre afin de mener les actions à leur terme. Ces fiches participent donc pleinement à la pérennité de l'action.

3.2. Les bénéfices de ce projet pour la médiathèque

Ce projet a de nombreux bénéfices pour la médiathèque. Le premier bénéfice est de faire venir à la médiathèque des personnes qui ne venaient pas au premier abord. C'est un bénéfice non négligeable.

Nicole, une des participantes s'est d'ailleurs inscrite à la médiathèque. En effet, lors de la première séance, nous avons parlé de beaucoup de choses et notamment de philatélie et nous avons justement des livres sur la philatélie à la médiathèque. Elle s'est donc inscrite pour pouvoir les emprunter. C'était un des objectifs du projet et il a été réussi.

⁴⁶ Voir Annexe 12

De plus, Marie-Noëlle, une autre participante, vient d'acquérir une tablette et elle semble assez intéressée à l'idée de s'inscrire aux ateliers numériques de la médiathèque pour apprendre à mieux la maîtriser. Elle ne s'est pas inscrite à la médiathèque encore, mais si elle prend rendez-vous pour les ateliers elle aura peut-être envie de découvrir les livres présents à la médiathèque et ainsi de s'y inscrire.

Un autre bénéfice pour la médiathèque est qu'elle diversifie ses actions, ses animations. En diversifiant ses actions la médiathèque peut attirer d'autres personnes et être vue comme un lieu dynamique qui ne fait pas uniquement du prêt de livre. C'est un lieu de vie et de rencontre, un lieu de sociabilité.

Ce projet, en faveur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme va permettre à la médiathèque d'avoir une visibilité dans le réseau des acteurs. En effet, lors de mes recherches sur l'illettrisme et l'illectronisme, j'ai contacté le CRIA et l'ANLCI de Nouvelle-Aquitaine⁴⁷. Ces deux organismes souhaitent avoir un retour sur l'action et l'ANLCI serait intéressée pour la diffuser sur leur site et ainsi permettre aux autres médiathèques d'utiliser le projet. Ainsi, la médiathèque et la ville de Saint-Junien en tant que porteurs du projet auraient une visibilité en tant qu'acteur contre l'illettrisme et l'illectronisme.

La pérennité de l'action de mon projet porte donc sur plusieurs niveaux. La première est l'utilisation future des photos pour le calendrier de l'avent de la ville. Cette animation est reproductible pour d'autres médiathèques dans ce même cadre, mais aussi adaptable avec des publics différents. De plus, le projet a des retombées directes sur la médiathèque qui sont notamment de la faire connaître aux participantes (et par extension à leurs proches) mais également de développer ses activités et ses actions avec les partenaires locaux. Les objectifs de l'animation ont donc été respectés.

⁴⁷ CRIA : Centre Ressource Illettrisme et Analphabétisme
ANLCI : Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Conclusion

La première partie de ce rapport a été consacrée à la mise en place du contexte du stage : la ville de Saint-Junien, ses habitants, la médiathèque et ses usagers. Cette partie m'a permis de comprendre l'endroit dans lequel j'allais évoluer les trois prochains mois et de savoir vers quels publics et associations j'allais me tourner pour mon projet.

Dans ma deuxième partie j'ai développé sur le mûrissement du projet et sur la concrétisation de celui-ci. En trois mois il était difficile de faire un projet aussi abouti que je l'avais pensé, mais je suis arrivée au bout (avec de l'aide évidemment), et les participantes ont été ravies d'y participer.

Les finalités du projet et sa pérennité, que j'ai exposées dans la dernière partie sont de développer les activités de la médiathèque, d'en faire un acteur de la lutte contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme sur son territoire et de développer encore plus les liens avec les partenaires locaux.

Les objectifs de mon projet étaient de prévenir et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme en utilisant la photographie, de faire connaître la médiathèque de Saint-Junien en tant qu'acteur de cette lutte sur son territoire, mais aussi de créer un partenariat sur cette thématique avec d'autres structures de la ville. Enfin, le dernier objectif était évidemment de faire connaître la médiathèque à des personnes qui n'ont pas l'habitude de la fréquenter.

Ces objectifs ont été réalisés. En effet, le projet a pu se dérouler dans les temps du stage, des personnes ont été intéressées par celui-ci et ont participé, se sont impliquées. L'action combinait de l'écriture dactylographiée, un temps de manipulation de photographies sur un ordinateur, sans oublier la prise en main d'appareils photo numériques. Ainsi, nous avons bien une prévention et/ou une lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

De plus, par ma prise de contact avec le Centre Ressource Illettrisme et Analphabétisme du Limousin ainsi qu'avec l'antenne régionale de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, la médiathèque et la ville de Saint-Junien vont pouvoir bénéficier d'une visibilité régionale pour cette action et seront peut-être contactées par ses instances pour les journées nationales de luttés contre l'illettrisme. La reconnaissance de la médiathèque comme acteur sur son territoire contre l'illettrisme et l'illectronisme est aussi passée par la collaboration avec La Parenthèse ainsi qu'avec les questionnaires que j'ai envoyés lors de ma recherche de partenaires pour ce projet. Mes interventions dans les deux locaux du centre social ont aussi permis de faire connaître la médiathèque aux personnes présentes.

Cependant, la réalisation de ces objectifs et donc la réussite du projet est nuancable. En effet, ce projet a nécessité beaucoup d'implication humaine et n'a attiré que trois personnes sur les six places ouvertes de l'animation. Une relation n'a pas pu se tisser avec le centre social pour créer un projet avec plus d'ampleur et donc plus d'inscrits. Le manque de temps en général a été un frein pour une communication, une publicité, plus abouti mais aussi pour mixer les publics d'autres instances comme la Mission Locale (pour ne citer qu'un exemple) avec celui de la Parenthèse.

De plus, une animation seule et ponctuelle n'est pas un outil suffisant pour prévenir ou lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme de façon pérenne. Si les ateliers numériques déjà en place à la médiathèque peuvent être vus comme un moyen de lutte contre l'illectronisme à long terme, rien n'est mis en place concernant l'illettrisme. La création d'un fond Facile à Lire ou encore l'accueil (ou la création) d'ateliers d'écriture et/ou de lecture à la médiathèque pourraient être des actions pérennes et ainsi engager encore plus la médiathèque en tant qu'acteur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Si je ne dois retenir qu'une seule chose de ce projet cela serait la convivialité. Derrière l'appareil photo, l'individuel s'efface. Je ne suis plus moi, mais la participante d'un atelier photo. C'est ce caractère à la fois impersonnel et très personnel (car prendre une photo reste un acte personnel car personne ne voit les choses de la même façon) qui en fait un moyen idéal pour mettre les personnes à l'aise et les faire s'ouvrir. Derrière un objectif, il n'y a pas de situation d'illettrisme, d'illectronisme ou de handicap et de pauvreté par exemple.

Ainsi, pour moi, la photographie est une pratique intéressante pour amener les personnes en situation d'illectronisme à prendre le pas sur leurs peurs et à apprendre. Pour les personnes en situation d'illettrisme aussi c'est un très bon biais. En effet, si l'on couple la photographie avec un travail de bureautique simple comme ce qui a pu être fait ici : à savoir écrire le nom du lieu où a été prise la photo, nous avons une action qui peut être utilisée à des fins de luttes contre l'illettrisme et l'illectronisme.

Pour conclure ce rapport de stage, et donc l'avenir de ce projet, j'espère que les photographies prises vont réellement être utilisées pour le calendrier de l'avent de la ville de Saint-Junien. J'espère que d'autres actions sur ces thématiques seront mises en place à la médiathèque et que mon projet profitera à d'autres bibliothèques.

Références bibliographiques

Ouvrages imprimés

BORDEAUX, Marie-Christine, BURGOS, Martine, GUINCHARD, Christian, *Action culturelle et lutte contre l'illettrisme*, Éditions de l'Aube, Avignon, 2005.

GEFFROY, Marie-Thérèse, GRASSER-MOREL, Valérie, *L'illettrisme. Mieux comprendre pour mieux agir*, Éditions Milan, Toulouse, 2003.

HUCHET, Bernard (dir.), PAYEN, Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Éditions du Cercle de la Librairie, Paris, 2008.

Articles

BLANC-MONTMAYEUR, Martine, « Illettrisme et publics empêchés », *L'Observatoire*, vol.32, n°2, 2007, p. 60-62.

CLAERR, Thierry, « Renforcer le rôle des bibliothèques dans la lutte contre la fracture numérique », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, vol.2, 2020.

Mémoires

MUNSCH, Philippe, *Combattre d'illettrisme en bibliothèque de lecture publique, mémoire d'études : diplôme de conservateur des bibliothèques*, sous la direction de Fabien PLAZANNET, janvier 2017, (en ligne).

URL : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67306-combattre-l-illettrisme-en-lecture-publique.pdf>

TOMIC, Sylvie, *Le rôle des bibliothèques publiques dans la lutte contre l'illettrisme, mémoire d'études : diplôme de conservateur des bibliothèques*, sous la direction d'Alain DUPERRIER, janvier 2009, (en ligne).

URL : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2068-le-role-desbibliotheques-publiques-dans-la-lutte-contre-l-illettrisme.pdf>

Webographie

- Documents gouvernementaux

AYRAULT, Jean-Marc, Label Grande Cause Nationale attribuée au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », Communiqué de Presse, Paris, mars 2013, (en ligne). Consulté le 22/02/2022.

URL : <http://sps.fr/wp-content/uploads/2018/06/Communique%CC%81depressedeJeanMarcAyraultPremierministre-LabelGrandeCauseNationale.pdf>

CASENEUVE, Bernard, L'action contre l'illettrisme « est une exigence de solidarité et une nécessité sociale », Conseil Économique, Social et Environnemental, mars 2017, (en ligne). Consulté le 22/02/2022.

URL : [L'action contre l'illettrisme "est une exigence de solidarité et une nécessité sociale" - Bernard Cazeneuve | Gouvernement.fr](#)

CASTEX, Jean, Bilan de la grande cause nationale : la lecture, Communiqué de Presse, Paris, novembre 2021, (en ligne). Consulté le 23/02/2022.

URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/11/communique_de_presse_de_m._jean_castex_premier_ministre_-_la_lecture_grande_cause_nationale_-_24.11.2021.pdf

Ministère de la culture et de la communication, direction générale des médias et des industries culturelles, Les non-usagers des bibliothèques : enquête quantitative, novembre 2018, (en ligne). Consulté le 23/02/2022.

URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Etudes-etrapports-Lecture-et-bibliotheques/Les-non-usagers-des-bibliotheques-Etude-quantitative>

Ministère de la Culture, Baromètre des prêts et des acquisitions dans les bibliothèques de lecture publique, 2020, (en ligne). Consulté le 22/02/2022.

URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/https-www.culture.gouv.fr-Sites-thematiques-Livre-et-lecture-ActualitesBarometre-des-prets-et-des-acquisitions-en-bibliotheque-2020>

Comment agir contre l'illectronisme, 2021, (en ligne). Consulté le 24/02/2022

URL : <https://www.gouvernement.fr/actualite/comment-agir-contre-l-illectronisme#:~:text=Un%20objectif%20%3A%20l'inclusion%20num%C3%A9rique,solutions%20d'accompagnement%20au%20num%C3%A9rique.>

Foire aux questions sur les Aidants Connect. Consulté le 23/03/2022.

URL : <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/faq/>

- **ANLCI**

ANLCI, Illettrisme : définitions, (en ligne). Consulté le 04/01/2022.

URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/De-quoiparle-t-on/Les-definitions>

ANLCI, Les chiffres de l'illettrisme au niveau national, (en ligne). Consulté le 04/01/2022.

URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national>

ANLCI, Kit pratique Occitanie : Comment réussir l'inclusion numérique des personnes en situation d'illettrisme, 2016-2017, (en ligne). Consulté le 06/01/2022.

URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/FPP/Faire-grandir-lesinitiatives-pour-que-l-illettrisme-recule-FPP-2016-2017/Kit-pratique-Mobiliser-les-ressources-d-un-territoire-pour-lutter-contre-l-illettrisme-dans-l-entreprise>.

ANLCI, La charte pour que le numérique profite à tous. Mobilisons-nous contre l'illettrisme, septembre 2016, (en ligne). Consulté le 10/01/2011.

URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Charte-Pour-que-le-numerique-profite-a-tous-mobilisons-nous-contre-l-illettrisme-!>

ANLCI, Cadre national de principes et d'actions pour prévenir l'illettrisme, janvier 2014, (en ligne). Consulté le 10/01/2022.

URL : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Cadre-national-de-principes-et-d-actions-pour-prevenir-lillettrisme-janvier-2014>

- **Insee**

Insee, France, portrait social, novembre 2019, (en ligne). Consulté le 18/01/2022.

URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4238387?sommaire=4238781>

Insee, Dossier complet – Commune de Saint-Junien (87154), 2021, (en ligne). Consulté le 18/01/2022.

URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154#consulter-sommaire>

« Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », in : Insee Première, n°1780, octobre 2019, (en ligne). Consulté le 19/01/2022.

URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

- **France culture**

TELLIER, Maxime, « La fracture numérique n'épargne pas les jeunes », in : France Culture, mai 2020, (en ligne). Consulté le 18/01/2022.

URL : <https://www.franceculture.fr/numerique/la-fracture-numeriquenepargne-pas-les-jeunes>

France Culture, « L'illectronisme : ceux qui ne s'y font pas », in : KRONLUD, Sonia, Les pieds sur terre, mars 2020, (en ligne). Consulté le 20/01/2022.

URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/les-piedssur-terre-emission-du-jeudi-05-mars-2020>

- **Syndicat de la presse sociale**

Syndicat de la Presse Sociale, Livre blanc « contre l'illectronisme », juin 2019, (en ligne). Consulté le 05/01/2022.

URL : https://sps.fr/wp-content/uploads/2019/07/SPS_Livre_Blanc_Contre_Illectronisme_Juin2019.pdf

Syndicat de la Presse Sociale, « De l'illettrisme à l'illectronisme, une même exclusion ? », 2ème Rencontre Européenne de la presse sociale, octobre 2008, (en ligne). Consulté le 05/01/2022.

URL : <http://sps.fr/wp-content/uploads/2018/06/rencontrepresseciale2.pdf>

- **IFLA**

IFLA, Recommandations pour les programmes de lutte contre l'illettrisme dans les bibliothèques : quelques suggestions pratiques, 2004, (en ligne). Consulté le 23/02/2022.

URL : <https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/literacy-and-reading/publications/guidelinesfor-library-based-literacy-programs-fr.pdf>

- **CNL**

Centre National du Livre, Baromètre « Les français et la lecture », mars 2021, (en ligne). Consulté le 26/02/2022.

URL : <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-lecture-en-2021>

- **Réseau numérique Haute-Vienne**

Acteurs de l'inclusion numérique en Haute- Vienne, (en ligne). Consulté le 04/03/2022.

URL : <https://hauteviennenumerique.fr/cartographie/>

- **Autres**

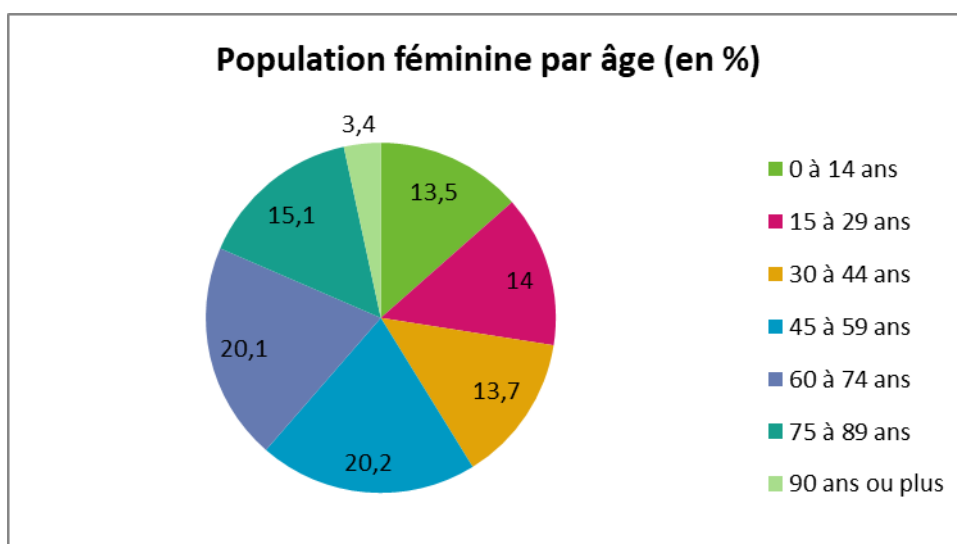
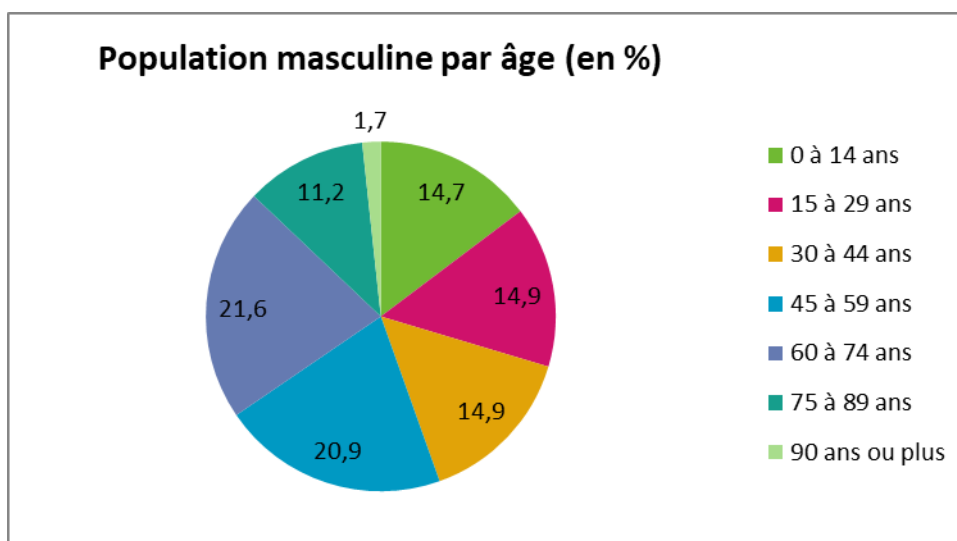
Actualité, *6,2 millions de Français inscrits dans les bibliothèques publiques, en 2020*, 2020. Consulté le 05/03/2022.

URL : <https://actualite.com/article/4539/bibliotheque/6-2-millions-de-francais-inscrits-dans-les-bibliotheques-publiques-en-2020>

Annexes

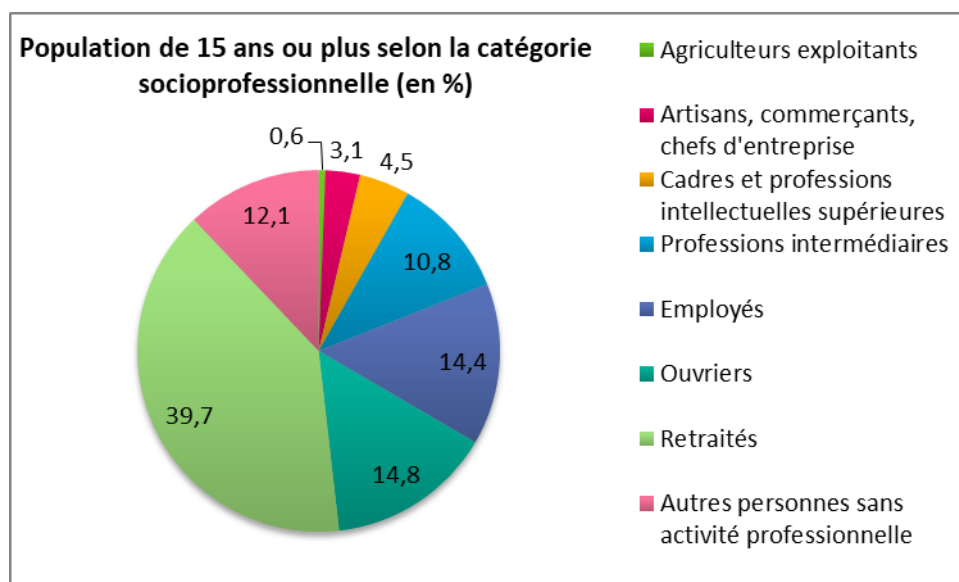
Annexe 1. Graphiques sur le pourcentage de population masculine et féminine à Saint-Junien en fonction de l'âge.....	42
Annexe 2. Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle	43
Annexe 3. Part en pourcentages de la population en fonction de l'âge par catégories socioprofessionnelles	44
Annexe 4. Plan de la médiathèque	45
Annexe 5. Tableau du nombre d'inscrits à la médiathèque par tranches d'âges	46
Annexe 6. Tableau des lieux de résidences des inscrits par ordre d'éloignement de Saint-Junien	47
Annexe 7. Tableau du nombre de personnes inscrites à la médiathèque en fonction de leur lieu de résidence.....	48
Annexe 8. Fiche action roman photo	50
Annexe 9. Fiche action colorie ta ville.....	52
Annexe 10. Fiche action création de BD.....	54
Annexe 11. Fiche action des imagiers	56
Annexe 12. Fiche action Double Clic	58
Annexe 13. Questionnaire des associations.....	61
Annexe 14. Questionnaire des non-associatif	63
Annexe 15. Flyer d'information projet Double Clic.....	65
Annexe 16. Parcours photo.....	66

Annexe 1. Graphiques sur le pourcentage de population masculine et féminine à Saint-Junien en fonction de l'âge⁴⁸



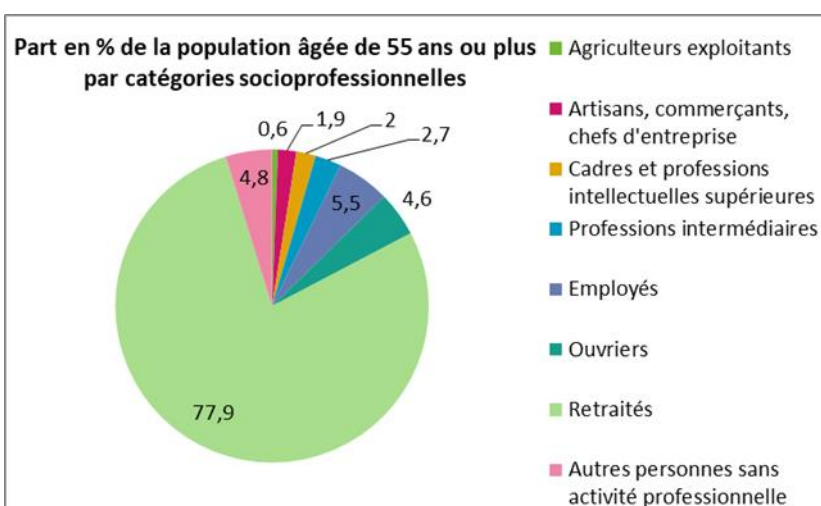
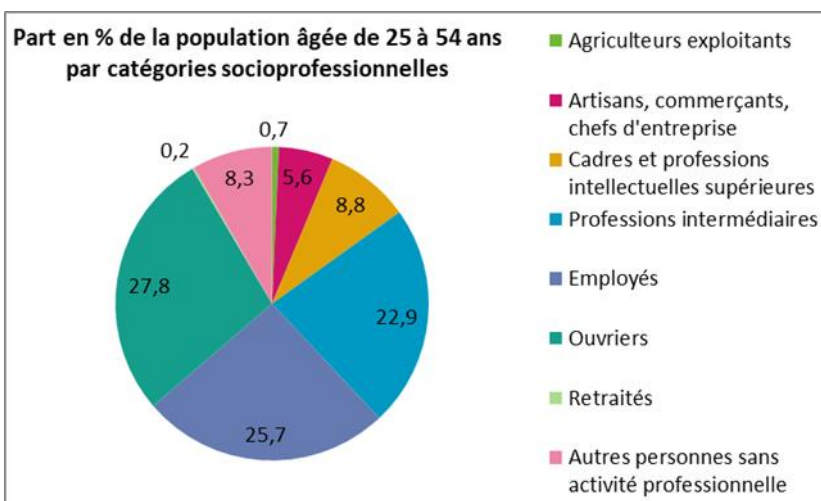
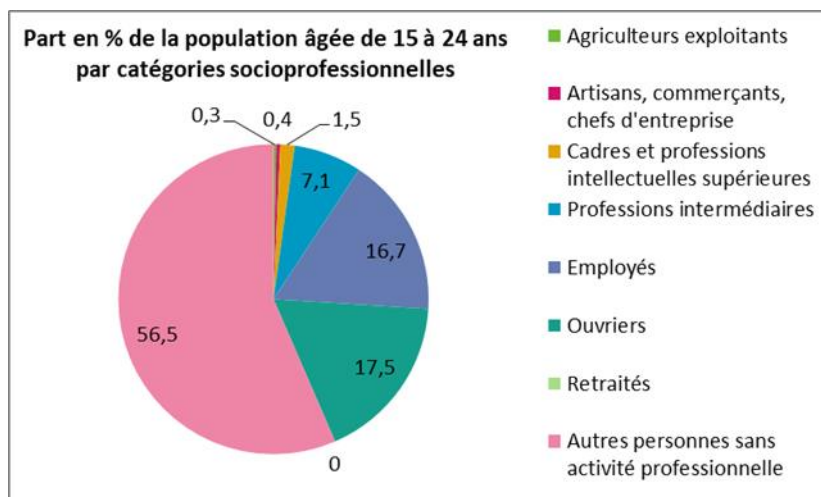
⁴⁸ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154>

Annexe 2. Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle⁴⁹



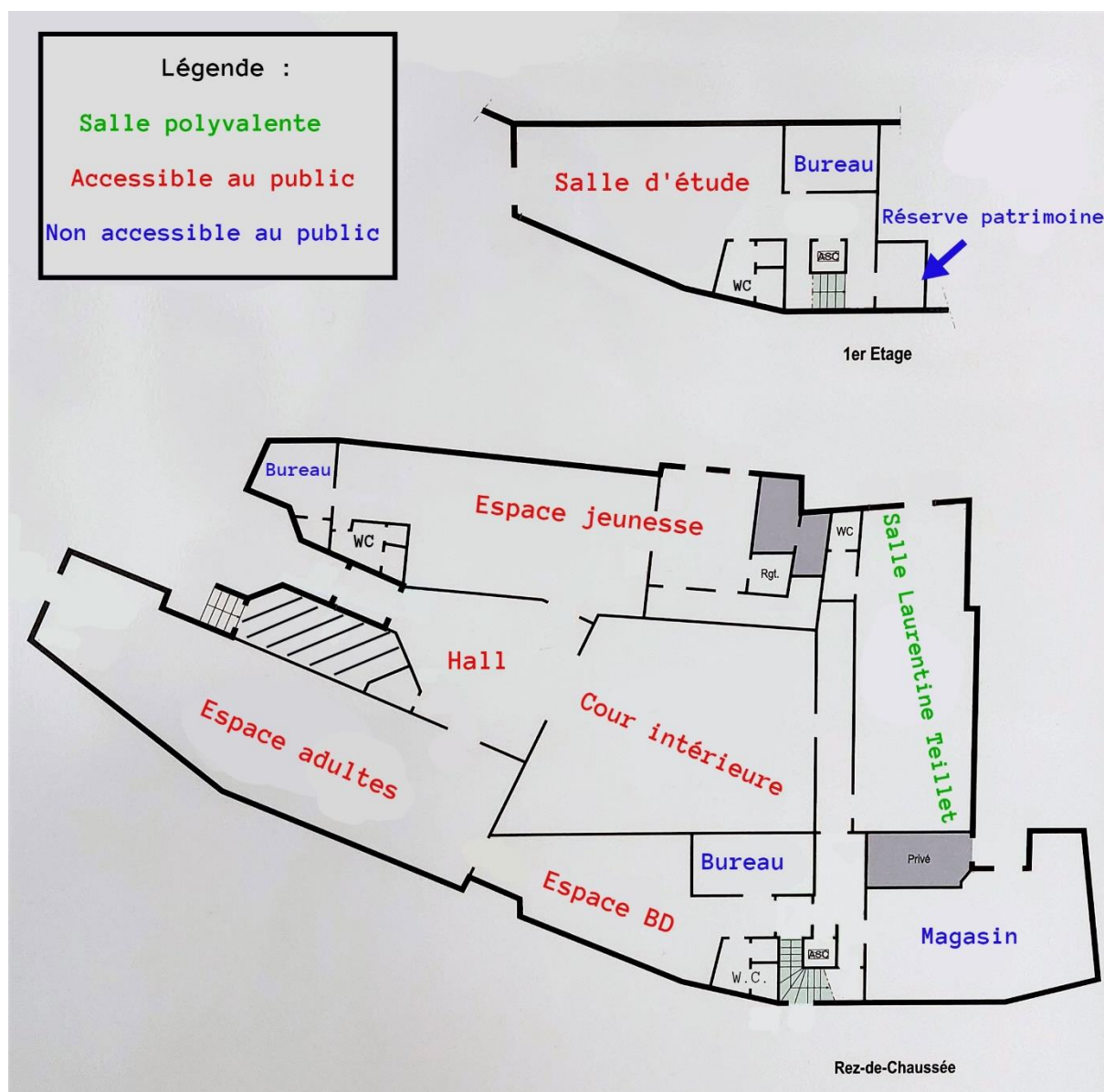
⁴⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154>

Annexe 3. Part en pourcentages de la population en fonction de l'âge par catégories socioprofessionnelles⁵⁰



⁵⁰ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-87154>

Annexe 4. Plan de la médiathèque



Annexe 5. Tableau du nombre d'inscrits à la médiathèque par tranches d'âges

Âges	Nombre d'inscrits
0-4 ans	18
5-9 ans	181
10-14 ans	407
15-19 ans	273
20-24 ans	128
25-29 ans	37
30-34 ans	123
35-39 ans	36
40-44 ans	58
45-49 ans	60
50-54 ans	69
55-59 ans	74
60-64 ans	110
65-69 ans	127
70-74 ans	151
75-79 ans	96
80-84 ans	78
85-89 ans	47
90-94 ans	29
95 ans et +	5
Non indiqué	4
Total	2 111

Annexe 6. Tableau des lieux de résidences des inscrits par ordre d'éloignement de Saint-Junien

0-10km	11-19km	20-29km	30-49km	Plus de 50km
Saint-Junien	Etagnac	Lesterps	Val-d'Issoire	Beaussac
Chaillac-sur-Vienne	Javerdat	Mortemart	Saint-Mathieu	Angoulême
Saint-Brice-sur-Vienne	Rochechouart	Saint-Maurice-des-Lions	Limoges	Brive-la-Gaillarde
Saint-Martin de Jussac	Chassenon	Gorre	Bellac	Déols
Saillat-sur-Vienne	Oradour-sur-Glane	Saint -Gence	Couzeix	Le Haillan
Brigueuil	Saulgond	Oradour-sur-Vayres	Abzac	Toulouse
Saint-Victurnien	Sainte-Marie-de-Vaux	Saint-Priest-sous-Aixe	Chaptelat	Albi
	Cognac-la-Forêt	Bussière-Boffy	Marval	Paris
	Saint-Auvent	Verneuil-sur-Vienne		Cour-et-Buis
	Saint-Cyr	Nouic		Villars-de-Lens
	Montrollet	Peyrilhac		
	Chabannais	Confolens		
	Saint-Christophe	Cussac		
	Chabrac	Exideuil-sur-Vienne		
	Saint-Yrieix-sous-Aixe	Manot		
	Cieux	erres-de-Haute-Charente		
	Montrol-Sénard			
	Vayres			
	Veyrac			

Annexe 7. Tableau du nombre de personnes inscrites à la médiathèque en fonction de leur lieu de résidence

	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et +	Totaux
0-10 km																					
Saint-Junien	14	110	242	15	80	23	85	20	41	46	49	43	64	83	96	60	61	42	29	4	1 207
Chaillac-sur-Vienne	0	9	19	14	7	2	3	0	1	2	2	5	6	5	10	2	4	0	0	0	91
Saint-Brice-sur-Vienne	0	20	31	31	2	1	1	0	2	2	3	5	16	7	4	5	4	0	0	0	134
Saint-Martin-de-Jussac	0	1	8	7	8	3	1	1	0	0	1	5	0	2	4	3	0	0	0	0	44
Saint-Victurnien	0	5	18	14	3	0	5	0	2	0	2	0	1	1	1	3	0	1	0	0	56
Brigueuil	0	2	1	1	0	0	2	0	0	1	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	13
Saillat-sur-Vienne	0	1	5	2	1	0	2	0	0	0	0	0	4	1	4	2	0	1	0	0	23
																					Total : 1568
11-19km																					
Etagnac	0	2	6	2	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	1	19
Javerdat	0	3	7	5	0	2	5	0	0	0	2	2	2	2	3	0	0	0	0	0	33
Rochechouart	0	2	4	4	1	0	0	1	1	0	0	0	2	0	6	0	0	1	0	0	22
Chassenon	0	0	2	4	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	11
Oradour-sur-Glane	2	10	17	4	3	1	1	3	3	3	1	1	0	3	3	4	0	0	0	0	59
Saulgond	0	2	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	12
Sainte-Marie-de-Vaux	0	0	3	3	0	0	0	0	0	1	2	0	0	2	0	1	0	0	0	0	12
Cognac-la-Forêt	0	0	0	5	8	0	0	0	0	3	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	21
Saint-Auvent	0	1	3	1	0	1	1	0	0	0	0	2	1	1	0	1	0	0	0	0	12
Saint-Cyr	0	0	1	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	7
Montrollet	1	2	6	2	4	0	0	1	0	0	2	3	2	3	4	1	0	0	0	0	31
Chabanaïs	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	6
Saint-Christophe	0	1	0	0	1	0	0	2	0	0	1	0	1	3	1	2	0	0	0	0	12
Chabrac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Saint-Yrieix-sous-Aixe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Cieux	0	2	4	4	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	16
Montrol-Sénard	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	2	2	2	0	0	0	9
Vayres	0	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Veyrac	0	2	6	8	1	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	2	0	1	0	0	23
																					Total : 313

	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et +	Totaux
20-29km																					
Lesterps	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Mortemart	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3
Saint-Maurice-des-Lions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	0	0	6
Gorre	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Saint-Gence	0	0	1	0	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Oradour-sur-Vayres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Saint-Priest-sous-Aixe	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Bussière-Boffy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Verneuil-sur-Vienne	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Nouic	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Peyrilhac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Confolens	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Cussac	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Exideuil-sur-Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Manot	0	2	0	0	3	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Terres-de-Haute-Charente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
																					Total : 41
30-39km																					
Val-d'Issoire	0	1	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
Saint-Mathieu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Limoges	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	5
Bellac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Couzeix	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Abzac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Chaptelat	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Marval	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
																					Total : 19
Plus de 50km																					
Beaussac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Angoulême	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Brive-la-Gaillarde	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Déols	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Le Haillan	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Toulouse	0	0	3	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Albi	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Paris	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Cour-et-Buis	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Villars-de-Lens	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
																					Total : 23

Annexe 8. Fiche action roman photo

AXE 2 : Le roman photo	
Objectifs	Développer les compétences de bases (écrit, oral et en informatique). Découvrir la médiathèque autrement. Apprendre en s'amusant, être créatif. Développer une cohésion de groupe et créer du lien social.

CONTENU	
Descriptif de l'action	3 demi-journées d'actions Séance 1 (3h) : Accueil des participants à la médiathèque (découverte du lieu), discussions avec les participants (qui sont-ils, d'où viennent-ils, leurs parcours, centres d'intérêt, leurs attentes, etc.), régler les questions d'organisation, définition des groupes (ou pas, à voir) et des sujets des romans (quelles envies ils ont, quels scénarios leur plairaient, etc.), le matériel qu'ils ont ou ce qu'ils leur faut s'ils n'en ont pas. Séance 2 (4h) : Séance de terrain avec les prises de photos dans divers lieux de la ville (aide à la manipulation des appareils si besoin). Puis retour à la médiathèque pour télécharger les photos sur les ordinateurs, faire la sélection de ces dernières, commencer des retouches s'il en faut et mettre la sélection de photos sur une clef USB. Discussion sur le premier retour de l'expérience. Séance 3 (3/4h) : Ecriture des petits textes qui seront insérés sur les photos, mises en forme et en page du roman (créer un tableau de 6 cases sur Word, y insérer les photos qui sont sur la clef USB, rogner leur taille, insérer les bulles d'écriture et écrire (ou copier-coller) les petites phrases ou les mots dans les bulles, enregistrer le document, le mettre en PDF et l'imprimer), fin des retouches photos, impression de leurs travaux. Retour sur le projet ; est-ce qu'il leur a plu, leurs avis sur celui-ci, les attentes qu'ils avaient ont-elles été respectées, etc.
Public visé	Les adultes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme. Peut aussi se décliner avec un public adulte divers.
Nombre de personnes	6 personnes maximum. Un petit groupe pour plus être à l'écoute de chacun et les accompagner au mieux. Ainsi que pour des questions de matériel : il n'y a que 6 ordinateurs à disposition à la médiathèque.
Porteur de l'action	La médiathèque de Saint-Junien et la Ville de Saint-Junien.
Partenaires potentiels	La Parenthèse, Le secours Populaire, l'Afpa ...

MATERIEL	
Matériel nécessaire	Appareil photo ou téléphone portable Clef USB
Matériel à disposition à la médiathèque	6 ordinateurs (si les apprenants ont des ordinateurs portables et qu'ils préfèrent travailler sur leur matériel, ils peuvent les amener) Possibilité d'avoir un appareil photo au prêt

FINALITÉ	
Créer une planche avec une histoire courte	Créer une planche de roman photo sur Word de 6 cases maximum racontant une histoire courte au choix (chaque apprenant ou groupe d'apprenants choisira le sujet qu'il lui plaît de traiter). Ces planches seront accrochées dans le hall de la médiathèque et chacun repartira avec une copie imprimée de son travail.

CHIFFRAGE	
Budget indicatif d'investissement	Dépend du matériel à disposition ainsi que du coût d'impression des planches
Recettes	0
Moyens humains	3 demi-journées de mobilisation. Une personne sur les trois demi-journées + un intervenant photographe sur deux ou les trois séances + un bibliothécaire préposé au numérique pour la dernière séance.
S'il n'y pas de matériel à disposition à la médiathèque	Il est possible de demander une subvention de l'État : Aide de l'État aux investissements des bibliothèques territoriales (DGD). Un des projets éligibles à cette aide est la mise en réseau et équipement informatique ou création de services qui utilisent l'informatique. Ainsi, même si la médiathèque n'a pas l'équipement nécessaire elle peut demander cette subvention pour l'avoir.

FORCES ET FAIBLESSES	
Points forts	Adaptable, ludique, valorisant, axé sur les saint-juniaux, création de lien social, fait découvrir la médiathèque, moments de partage et de convivialité, petit groupe.
Points faibles	Certaines manipulations peuvent être trop techniques pour certains. L'activité demande de l'imagination et de la création, ce qui peut freiner certaines personnes. L'atelier se passe à la médiathèque et elle peut faire peur.

Annexe 9. Fiche action colorie ta ville

AXE 3 : Colorie ta ville	
Objectifs	Prévention de l'illettrisme chez les enfants Apprendre à écrire en s'amusant Connaître mieux sa ville

CONTENU	
Descriptif de l'action	Un dessin = un lieu ou une œuvre de la ville. S'adresse principalement aux enfants. Ces derniers vont pouvoir colorier les bâtiments et autres lieux emblématiques de la ville. Sous chaque lieu il y aura le mot correspondant en lettres très pâles pour que les enfants repassent dessus. Ainsi, il y aura une association entre le coloriage qui est une activité de détente et l'écriture. Cela permet une action préventive contre l'illettrisme. Lieux possibles à dessiner : La médiathèque, le cinéma, la collégiale, la mairie, des œuvres d'arts qui sont dans la ville (La fresque de Jeff Aérosol par exemple), des gants (pour le cuir), la halle aux grains, les halles, les fanions des ostensions ...
Public visé	Les enfants entre 4 et 10 ans.
Nombre de personnes	C'est une action qui ne nécessite pas de regrouper un nombre d'enfants à la médiathèque
Porteur de l'action	Médiathèque de Saint-Junien Ville de Saint-Junien
Partenaires potentiels	Les écoles / Les garderies / ALSH / La Parenthèse ...

MATÉRIEL	
Matériel nécessaire	Des crayons de couleurs et des gommes Les planches de dessin

FINALITÉS	
Valorisation de la ville via la publicité sur les réseaux sociaux	Mettre en valeur la diversité des activités présentes à la médiathèque en exposant les coloriages des enfants sur Facebook et Instagram. La ville et ses actions seront ainsi plus visibles.
Faire venir les personnes à la médiathèque	En créant du positif pour les enfants ils voudront revenir à la médiathèque ce qui pourra faire venir leurs parents aussi.
Dessins d'attente dans divers endroits	Les dessins peuvent être proposé en continue à la médiathèque mais aussi ailleurs en libre-service comme à la mairie ou dans un journal, dans les cabinets médicaux, à l'hôpital, au centre social etc...

CHIFFRAGE	
Budget indicatif d'investissement	Embauche et paiement d'un graphiste pour les dessins.
Recettes	0
Moyens humains	Une personne pour les dessins et une autre pour tout coordonner

FORCES ET FAIBLESSES	
Points forts	Adaptable, ludique, axé sur Saint-Junien, valorisation du patrimoine, prévention contre l'illettrisme, axé sur les jeunes enfants, pas technique, action de la médiathèque hors les murs.
Points faibles	N'est pas uniquement à la médiathèque donc moins de valorisation, il faut du matériel à dessiner à disposition des enfants (compliqué en période de pandémie, notamment chez le médecin par exemple), budget à prévoir s'il y a l'embauche d'un graphiste pour les dessins.

Annexe 10. Fiche action création de BD

AXE 4 : Atelier création BD	
Objectifs	Prévenir et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme Développer un esprit créatif Créer du lien entre les participants Valorisation de la BD

CONTENU	
Descriptif de l'action	Création d'une planche de BD qui raconte une mini-histoire grâce à l'utilisation de l'application BDNF. Activité plutôt à destination des adolescents. Les participants pourront laisser libre court à leur imaginaire sur une après-midi pour créer une histoire et l'exposer aux autres par la suite. Pas de règles, chacun créer son univers. Un préambule assuré par La Bulle Gantière pourrait être intéressant pour que les adolescents comprennent le fonctionnement et le processus de création d'une bande dessinée.
Public visé	Les adolescents et les jeunes adultes (les 12-25 ans). Mais cette activité peut aussi intéresser un public plus adulte friand de bandes dessinées ;
Nombre de personnes	Jusqu'à 6 personnes avec le matériel à disposition à la médiathèque. Possibilité de venir avec son propre ordinateur portable.
Porteur de l'action	La médiathèque de Saint-Junien, Ville de Saint-Junien
Partenaires potentiels	Collège / Lycée, ALSH, Faites de livres, La bulle gantière ...

MATERIEL	
Matériel nécessaire	Un ordinateur ou une tablette par participant ou par groupe s'ils le souhaitent. L'application BDNF installée.
Matériel à disposition à la médiathèque	6 ordinateurs

FINALITÉS	
Exposition	Exposition des planches de BD dans le hall de la médiathèque, à l'occasion du festival Rencontre BD ou dans les structures suivant les partenariats, à l'occasion des nuits de la lecture, et lors des journées d'actions de lutte contre l'illettrisme.
Réseaux sociaux	Affichage de l'activité et des planches sur Instagram et Facebook pour montrer la diversité des activités à la médiathèque
Prendre connaissance des collections de la médiathèque	Les participants pourront s'inspirer des bandes dessinées qui sont présentes dans la médiathèque. Ils pourront ainsi découvrir le fonds et des univers qui peuvent leur plaire. Cela peut déboucher sur des emprunts ou encore des inscriptions.

CHIFFRAGE	
Budget indicatif d'investissement	0
Recettes	0
Moyens humains	Un(e) bibliothécaire pour mettre en place et superviser l'action.
S'il n'y pas de matériel à disposition à la médiathèque	Il est possible de demander une subvention de l'État : Aide de l'État aux investissements des bibliothèques territoriales (DGD). Un des projets éligibles à cette aide est la mise en réseau et équipement informatique ou création de services qui utilisent l'informatique. Ainsi, même si la médiathèque n'a pas l'équipement nécessaire elle peut demander cette subvention pour l'avoir.

FORCES ET FAIBLESSES	
Points forts	Ludique, à destination des adolescents, allie la prévention et la lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme, fait venir les adolescents à la médiathèque, valorisation du fonds BD.
Points faibles	A destination d'un public qui ne fréquente pas beaucoup les médiathèques donc c'est un public difficile à attirer.

Annexe 11. Fiche action des imagiers

AXE 5 : Création d'imagiers	
Objectifs	Apprendre aux enfants différents mots d'un même champ (xpl : les transports) Prévenir l'illettrisme chez les plus jeunes Développer les compétences en lecture Activité d'apprentissage ludique et amusante

CONTENU	
Descriptif de l'action	Les enfants auront des formes simples à colorier comme une voiture par exemple. En dessous, le mot « voiture » sera écrit en majuscule et en minuscule. Les enfants auront à repasser sur les lettres du mot. C'est un moyen d'apprendre à écrire. Au-dessus des diverses images il y aura une phrase introductive qui expliquera le thème de l'imagier et les consignes. (cf image plus bas pour l'exemple). Cette activité s'adresse principalement aux enfants. Mais elle peut très bien s'adresser aussi à des personnes handicapées quel que soit leur âge.
Public visé	Les enfants de 5/8 ans car cela correspond à une période d'apprentissage et de perfectionnement de l'écriture.
Nombre de participants	Cette action ne nécessite pas de regrouper un nombre d'enfants à la médiathèque
Porteur de l'action	Médiathèque municipale de Saint-Junien Ville de Saint-Junien
Partenaires potentiels	Ecoles / Garderies / ALSH / IME / ULIS / La Parenthèse ...

MATERIEL	
Matériel nécessaire	Crayons de couleur, des gommes, des stylos, des feutres, les planches d'imagiers

FINALITÉS	
Prévention de l'illettrisme	Cette activité permet de prévenir l'illettrisme chez les jeunes enfants ou encore chez les personnes handicapées qui ont des retards de développement. La phrase à lire sera simple et permettra même aux plus novices de la lire.
Créer des partenariats durables	Ces activités peuvent devenir des rendez-vous sur le long terme avec les partenaires. Elle peut être déclinée sur de nombreux thèmes (on a pris l'exemple des transports mais cela peut être les animaux de la ferme, la météo, les couverts...)
Faire venir les personnes à la médiathèque	En créant du positif pour les enfants ils voudront revenir à la médiathèque ce qui pourra faire venir leurs parents aussi.
Dessins d'attente dans divers endroits	Les dessins peuvent être proposés en continu à la médiathèque mais aussi ailleurs en libre-service comme à la mairie ou dans un journal, dans les cabinets médicaux, à l'hôpital, au centre social etc...

CHIFFRAGE	
Budget indicatif d'investissement	Embauche et paiement d'un graphiste pour les dessins.

Recettes	0
Moyens humains	Une personne pour les dessins et une autre pour tout coordonner

FORCES ET FAIBLESSES	
Points forts	Adaptable, ludique, prévention contre l'illettrisme, axé sur les jeunes enfants, pas technique, action de la médiathèque hors les murs.
Points faibles	N'est pas uniquement à la médiathèque donc moins de valorisation, il faut du matériel à dessiner à disposition des enfants (compliqué en période de pandémie, notamment chez le médecin par exemple), budget à prévoir s'il y a l'embauche d'un graphiste pour les dessins.

Annexe 12. Fiche action Double Clic

Double Clic	
Objectifs	Développer les compétences de bases (écrit, oral et informatique). Découvrir la médiathèque autrement. Apprendre à effectuer des recherches succinctes dans des livres et sur internet. Apprendre en s'amusant, être créatif. Développer une cohésion de groupe et créer du lien social. Prévention et lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme. Lire, écrire, partager ses anecdotes sur la ville ou de lieux dans celle-ci qui sont importants aux yeux du participant, montrer sa vision de la ville aux autres. Principe des Greeters.

CONTENU	
Descriptif de l'action	3 demi-journées d'actions Séance 1 (1h/1h30) : Accueil des participants à la médiathèque (découverte du lieu), discussions avec les participants (qui sont-ils, d'où viennent-ils, leurs parcours, centres d'intérêt, leurs attentes, etc.), régler les questions d'organisation, et des envies que les participants ont pour ce projet, le matériel qu'ils ont ou ce qu'il leur faut s'ils n'en ont pas. Séance 2 (4h) : Séance de terrain avec les prises de photos dans divers lieux de la ville (aide à la manipulation des appareils si besoin). Si possible retour ensuite à la médiathèque pour télécharger les photos sur les ordinateurs, faire la sélection de ces dernières et mettre la sélection de photos sur une clef USB. Discussion sur le premier retour de l'expérience. Séance 3 (4h) : Déchargement des photos ainsi que sélection si ça n'a pas pu être fait la semaine passée. Faire les quelques retouches (luminosité, rogner ...). Ecrire des indices ou anecdotes sous les photos pour permettre de les retrouver dans la ville pour la finalité du projet. Faire la mise en page (très simple avec la photo et le texte en dessous et le lieu au-dessus). Retours sur le projet ; est-ce qu'il leur a plu, leurs avis sur celui-ci, les attentes qu'ils avaient ont-elles été respectées, etc.
Public visé	Les adultes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme. Cependant, ce projet peut se décliner avec un public adulte divers.
Nombre de personnes	6 personnes maximum. Un petit groupe pour plus être à l'écoute de chacun et les accompagner au mieux. Ainsi que pour des questions de matériel : il n'y a que 6 ordinateurs à disposition à la médiathèque.
Porteur de l'action	Amélie Joachim (stagiaire à la médiathèque de Saint-Junien) La médiathèque de Saint-Junien, Ville de Saint-Junien
Partenaire(s)	Ville de Saint-Junien Centre social La Parenthèse de Saint-Junien. Vincent Michaud du service communication de la mairie de Saint-Junien. Lionel Mansion photographe de la ville de Saint-Junien.

MATERIEL	
Matériel nécessaire	Appareil photo ou téléphone portable Clef USB
Matériel à disposition à la médiathèque	6 ordinateurs (si les apprenants ont des ordinateurs portables et qu'ils préfèrent travailler sur leur matériel, ils peuvent les amener) Possibilité d'avoir un appareil photo au prêt.

FINALITÉ CHOISIE	
Calendrier de l'avent	Les photos sont prises dans divers endroits de la ville et le but sera que ces photos soient utilisées pour le mois de décembre afin d'en faire un calendrier de l'avant. Les photos prises devront donner des indices sur les lieux sans les dévoiler. Les photos seront mises sur les réseaux sociaux ainsi que dans un journal par exemple. Les habitants de Saint-Junien devront retrouver le lieu représenté sur les photos. A la clef il y a chaque jour un cadeau à gagner. Organisation par la ville de Saint-Junien= pérennisation du projet sur le long terme.

AUTRES FINALITÉS POSSIBLES	
Créer une brochure d'information	Mise en forme d'une petite brochure avec les travaux des participants qui pourra être mise à la médiathèque et à la mairie ou dans d'autres lieux de la ville (boulangerie, cinéma, restaurants ...). Le travail des participants va permettre de diffuser les endroits intéressants de la ville du point de vue des habitants.
Plusieurs affiches d'information	Le travail de chaque participant pourra faire l'objet d'une affiche qui sera affichée dans le hall de la médiathèque, voire sur les panneaux publicitaires de la ville (notamment lors des journées du patrimoine). Là aussi, le travail des participants va permettre de diffuser les endroits intéressants de la ville du point de vue des habitants. Ces fiches peuvent se décliner sous la forme de post Instagram / Facebook. Valorisation lors des JNAI, (dans les locaux du centre social).

CHIFFRAGE	
Budget indicatif d'investissement	0
Recettes	0
Moyens humains	3 demi-journées de mobilisation. Une personne sur les trois demi-journées + un intervenant photographe sur deux ou les trois séances + un bibliothécaire préposé au numérique pour la dernière séance.
S'il n'y pas de matériel à disposition à la médiathèque	Il est possible de demander une subvention de l'État : Aide de l'État aux investissements des bibliothèques territoriales (DGD). Un des projets éligibles à cette aide est la mise en réseau et équipement informatique ou création de services qui utilisent l'informatique. Ainsi, même si la médiathèque n'a pas l'équipement nécessaire elle peut demander cette subvention pour l'avoir.

FORCES ET FAIBLESSES	
Points forts	Adaptable, ludique, valorisant, axé sur les saint-juniaux, création de lien social, fait découvrir la médiathèque, moments de partage et de convivialité, petit groupe.
Points faibles	Certains points trop techniques, ne va pas forcément plaire, axé sur les saint-juniaux, la médiathèque peut faire peur (notamment aux personnes en situation d'illettrisme).

Annexe 13. Questionnaire des associations

Destinataires : Locasdelire / Lire et faire Lire 87 / Les Amis des Mots / Photo Club Saint-Junien / Secours populaire / Secours catholique / Association L.I.R.E / Champ libre / ASFEL / La Roulotte / La Bulle Gantière / AVF / Groupe d'entraide mutuelle / Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 87.

Prévention et lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme à la médiathèque de Saint-Junien

L'illettrisme et l'illectronisme ; voilà deux enjeux sociétaux. On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

L'illectronisme quant à lui désigne la situation d'un adulte ne maîtrisant pas suffisamment les usages des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

L'illettrisme et l'illectronisme sont des problèmes publics depuis plusieurs années reconnus par diverses structures publiques et privées. Beaucoup d'actions sont menées pour la résorption de l'illettrisme et de l'illectronisme en France. Dans cette lutte, la question de la légitimité de l'implication des bibliothèques se pose. En effet, ces lieux sont vus comme des temples de la lecture et de l'écriture et peuvent parfois faire peur. Cependant, de nombreux acteurs s'accordent à dire que l'implication de la bibliothèque dans les actions de lutte contre l'illettrisme est souvent bénéfique pour les apprenants. Les interventions des bibliothèques sont diverses, notamment en fonction du contexte local. Mais ces interventions ne peuvent se faire sans de liens solides avec des partenaires locaux, sans vous.

Je me permets de vous soumettre ce questionnaire car, dresser un panorama est important. Pour réaliser celui-ci, il convient d'interroger les acteurs avérés ou potentiels que vous êtes.

1. Etes-vous, dans le cadre des activités de votre association en proximité potentielle de personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme ? Pouvez-vous citer des exemples concrets ?
2. Si vous jugez votre structure concernée par les enjeux de l'illettrisme et/ou de l'illectronisme, menez-vous des actions, des ateliers ? Sous quelles formes ? Formation aux compétences de base ? autres formes ? Précisez si possible. Travaillez-vous avec un réseau de partenaires, quelles sont les modalités des partenariats ? Quelles sont les personnes qui bénéficient de vos actions ? (nombre, profil...).
3. Si vous jugez votre structure pas directement concernée par les enjeux de l'illettrisme et/ou de l'illectronisme, envisageriez-vous de vous impliquer dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme avec votre association ?

4. Pensez-vous que la médiathèque de Saint-Junien pourrait être un lieu pertinent pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme ? Quel autre lieu vous semble incontournable ? Est-ce qu'un partenariat avec la médiathèque vous intéresserait ?
5. Le projet de la médiathèque serait de passer par l'image et notamment la photographie afin d'allier lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en une activité non-scolaire. Est-il un bon moyen d'action ?
6. Le projet de mon stage serait de passer par l'image et notamment la photographie afin d'allier lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en une activité certes apprenante mais distante des formes scolaires. Ce moyen d'action vous semble-t-il indiqué ?
7. Souhaiteriez-vous être contacté pour prendre part à ce projet ?
8. Champ libre (remarques, questions, autre..)

Annexe 14. Questionnaire des non-associatif

Destinataires : AFPA / Le centre social La Parenthèse / Le ciné-bourse / Le service éducation de la ville de Saint-Junien / Le service des Sports de la ville de Saint-Junien / Pôle emploi Saint-Junien / Mission locale / CCAS de la ville de Saint-Junien / ALSH.

Prévention et lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme à la médiathèque de Saint-Junien

L'illettrisme et l'illectronisme ; voilà deux enjeux sociétaux. On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.

L'illectronisme quant à lui désigne la situation d'un adulte ne maîtrisant pas suffisamment les usages des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante.

L'illettrisme et l'illectronisme sont des problèmes publics depuis plusieurs années reconnus par diverses structures publiques et privées. Beaucoup d'actions sont menées pour la résorption de l'illettrisme et de l'illectronisme en France. Dans cette lutte, la question de la légitimité de l'implication des bibliothèques se pose. En effet, ces lieux sont vus comme des temples de la lecture et de l'écriture et peuvent parfois faire peur. Cependant, de nombreux acteurs s'accordent à dire que l'implication de la bibliothèque dans les actions de lutte contre l'illettrisme est souvent bénéfique pour les apprenants. Les interventions des bibliothèques sont diverses, notamment en fonction du contexte local. Mais ces interventions ne peuvent se faire sans de liens solides avec des partenaires locaux, sans vous.

Je me permets de vous soumettre ce questionnaire car, dresser un panorama est important. Pour réaliser celui-ci, il convient d'interroger les acteurs avérés ou potentiels que vous êtes.

1. Avez-vous déjà été en contact avec des personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme ? (Si oui, dans quel cadre ?)
2. Est-ce que la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme sont, selon vous, des composantes et enjeux importants au regard de vos activités ? De quelle façon ?
3. Êtes-vous déjà engagé dans la lutte contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme ? (Si Oui : Que faites-vous comme actions et/ou formations ? Avec qui travaillez-vous ? etc... // Si Non : Souhaitez-vous envisager de vous engager dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme ? Si oui, sous quelles formes ?)
4. Pensez-vous que la médiathèque de Saint-Junien pourrait être un lieu pertinent pour la prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme ? Quel autre lieu vous semble incontournable ? Est-ce qu'un partenariat avec la médiathèque vous intéresserait ?

5. Le projet de mon stage serait de passer par l'image et notamment la photographie afin d'allier lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en une activité certes apprenante mais distante des formes scolaires. Ce moyen d'action vous semble-t-il indiqué ?
6. Souhaiteriez-vous être contacté pour prendre part à ce projet ?
7. Champ libre (remarques, questions, autre..)

Annexe 15. Flyer d'information projet Double Clic



Et si nous profitons d'une balade photo conviviale pour redécouvrir Saint-Junien loin des clichés et partager des astuces pour apprendre à :

- ✚ Maîtriser son appareil photo ou son smartphone
- ✚ Faire quelques retouches photos et manipulations sur ordinateur

Vous avez envie de :

- ✚ Partager vos anecdotes
- ✚ (Re)Découvrir la ville

Comment ça se passe ?

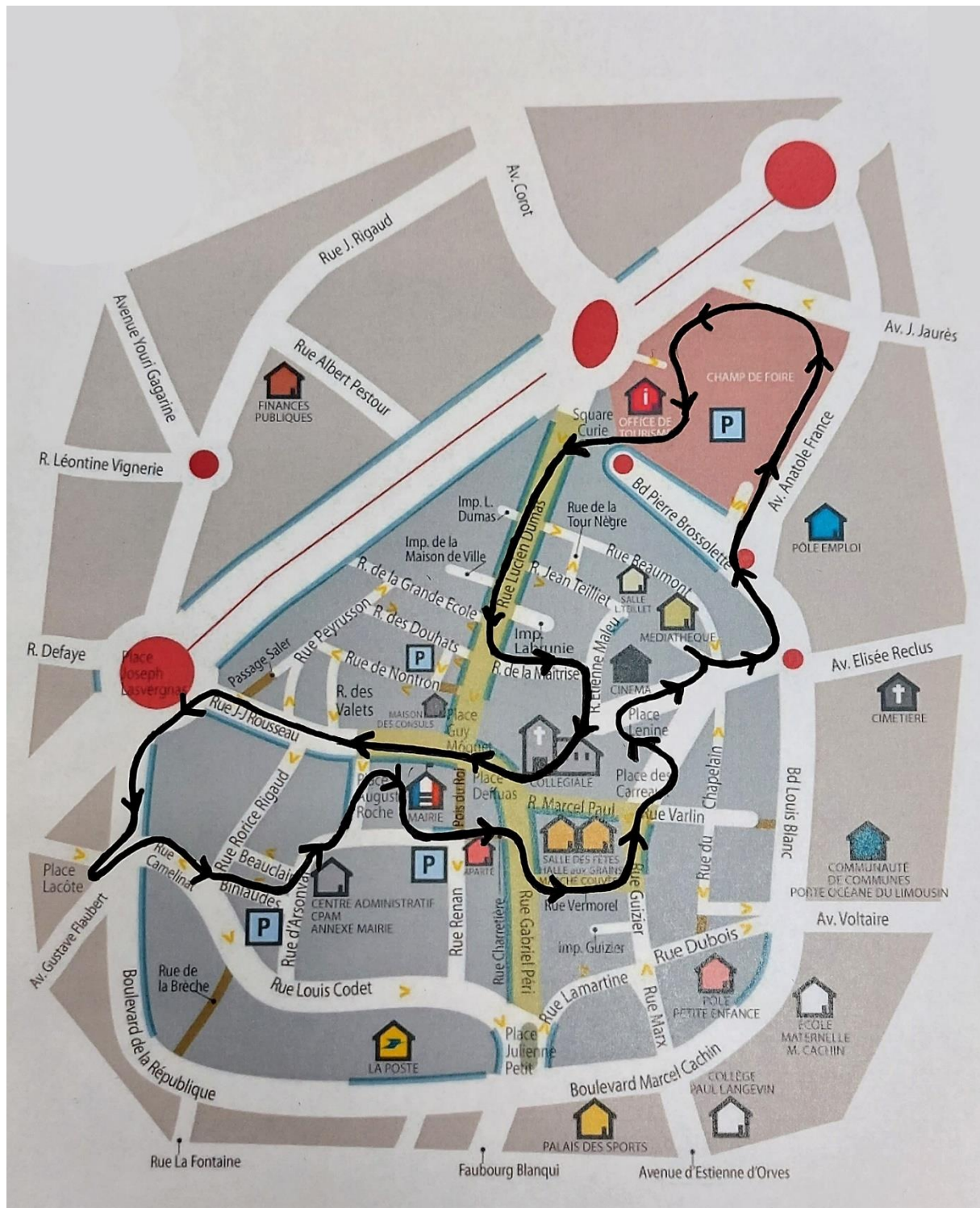


- ✚ Atelier gratuit ouvert pour 6 personnes
- ✚ Réservation auprès d'Amélie à la médiathèque (05-55-02-17-17) ou par mail (mediatheque@saint-junien.fr)
- ✚ Une séance par semaine sur trois semaines (le mardi ou le jeudi) à partir de la première semaine de Mars
- ✚ Respect des protocoles sanitaires en vigueur

SAINT-JUNIEN

Ce flyer a été réalisé par moi-même. Il ne mentionne pas de jour précis car nous attendons de voir les disponibilités des futurs participants pour arrêter un jour mais aussi une heure.

Annexe 16. Parcours photo



Le parcours pris lors de la journée est signifié en noir avec des flèches montrant le sens du parcours.

Illettrisme et Illectronisme

Lier deux enjeux par une action de prévention et de lutte commune s'appuyant sur la photographie.

L'illettrisme et l'illectronisme sont deux enjeux sociétaux majeurs.

L'illettrisme désigne la situation de personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées en France mais n'ayant pas acquis, ou acquis de façon partielle, les compétences de bases (lecture, écriture, calcul).

L'illectronisme, ou l'illettrisme numérique désigne la situation d'un adulte rencontrant des difficultés d'utilisation des outils numériques et ne peut ainsi accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie.

Dans le cadre de la lutte et de la prévention contre l'illettrisme et l'illectronisme, lutte insufflée par les gouvernements successifs mais aussi les divers organismes comme le CRIA ou encore l'ANLCI, les bibliothèques de lecture publique ont aussi leur rôle à jouer.

Mais comment les médiathèques peuvent prévenir ou lutter contre l'illettrisme et/ou l'illectronisme ? Sont-elles des lieux adaptés ? Est-ce qu'un atelier sur la photographie peut servir de biais pour lutter et/ou prévenir l'illettrisme et/ou l'illectronisme ?

Mots-clés : illettrisme, illectronisme, médiathèque, photographie, numérique

Illiteracy and digital illiteracy

Linking two issues through a common prevention and fight action based on photography.

Illiteracy and e-illiteracy are two major societal issues.

Illiteracy refers to the situation of people over the age of sixteen who have attended school in France but have not acquired, or have only partially acquired, basic skills (reading, writing, arithmetic).

Illectronism, or digital illiteracy, refers to the situation of an adult who has difficulty using digital tools and is therefore unable to access information, process it and act independently.

Within the framework of the fight and prevention against illiteracy and e-illiteracy, a fight instigated by successive governments but also by various organisations such as CRIA or ANLCI, multimedia libraries also have their role to play.

But how can multimedia libraries prevent or fight against illiteracy and/or digital illiteracy ? Are they suitable places ? Can a work group on photography be used as a means to fight and/or prevent illiteracy and/or e-illiteracy ?

Keywords : illiteracy, digital illiteracy, library, photography, digital